37e ANNÉE (4e SÉRIE) N° 29 19-26 AOUT 1920

L'AMI DU CLERGÉ

Paraît à Langres, tous les Jeudis

Mgr F. PERRIOT
Protonotaire apostolique *ad instar participantium*
FONDATEUR

A. ROZIER
Docteur en théologie, Chanoine honoraire de Langres
DIRECTEUR

PRIX D'ABONNEMENT POUR TOUT L'UNIVERS........ { **15 francs à l'Édition complète.** / **10 — à l'Édition partielle.** }

Toutes les lettres doivent être adressées à : M. le Directeur de L'AMI DU CLERGÉ, à Langres (Hte-Marne).

Chronique théologique[1]

III. — Ascétique et mystique

Sommaire. — I. Manuels didactiques : P. Bouchage, *Catéchisme ascétique et pastoral des jeunes clercs ;* — P. Chargebœuf, *Summula ascetica ;* — X..., *Diagnostic et traitement des âmes, ou l'art de la direction.*

II. Traités généraux : J. Mahieu, *La vie spirituelle ;* — A. Saudreau, *L'idéal de l'âme fervente ;* — P. Dehon, *La vie intérieure, ses voies diverses, sa pratique d'après les meilleurs auteurs ascétiques ;* — Id., *La vie intérieure facilitée par des exercices spirituels ;* — Cécile Bruyère, *La vie spirituelle et l'oraison ;* — Dom V. Lehodey, *Le saint abandon.*

III. Traités spéciaux : P. Plus, *L'idée réparatrice ;* — Id., *Dieu en nous ;* — Dom C. Marmion, *Le Christ vie de l'âme ;* — Id., *Le Christ dans ses mystères.*

IV. Textes et traductions : X..., *Preces Gertrudianæ ;* — D. Emmanuel, *Les Exercices de Sainte Gertrude ;* — X..., *Les Oraisons de Sainte Catherine de Sienne ;* — H. Hoornaert, traduction des œuvres de S. Jean de la Croix sur l'édition critique espagnole : t. III, *Le Cantique spirituel ;* — P. Grég. de St-Joseph, *Précautions spirituelles, avis et maximes de S. Jean de la Croix.*

V. Divers : Beaudenom, *Lettres de direction* et biographie. — Chaires nouvelles. — Revues nouvelles : *Revue d'ascétique et de mystique ;* — *La Vie Spirituelle ascétique et mystique.*

Le renouveau de vie spirituelle dont les observateurs attentifs ont constaté l'existence dans l'Eglise et spécialement en France depuis une vingtaine d'années n'a pas été interrompu par la guerre, au contraire. Nous nous bornerons ici à étudier quelques-unes de ses manifestations littéraires, et encore voudrions-nous choisir, dans cette production immense et de valeur inégale, les travaux qui ne sont pas de pure propagande, mais qui contiennent un fonds doctrinal suffisamment sérieux et nouveau pour mériter de retenir l'attention de nos confrères.

§ 1. — *Manuels didactiques*

1. Dans l'avertissement placé en tête de son *Catéchisme*[2], le P. Bouchage rappelle qu'en 1911 le Congrès de l'Alliance des Grands Séminaires de France, à l'unanimité, avait reconnu la nécessité de donner un enseignement ascétique didactique dans tous les Grands Séminaires. Les « entretiens » ou « lectures spirituelles » faits par le Supérieur ou le Directeur étaient depuis longtemps la réalisation de ce vœu et la mise en pratique du § 5 du canon 1367 du nouveau Code. Néanmoins M. Giroux, supérieur du Grand Séminaire de Troyes et rapporteur de la Commission d'Ascétique au Congrès de l'Alliance, pensait qu'il serait bon de « mettre entre les mains des jeunes clercs une sorte de catéchisme spirituel, que MM. les Supérieurs expliqueraient à leur gré, et sur lequel tout Séminariste pourrait être interrogé à la leçon suivante » (p. xv-xvi), et il demanda au P. Bouchage de composer ce manuel.

La première édition de cet ouvrage, adoptée, nous dit Mgr l'archevêque de Chambéry dans sa lettre-préface (p. viii), « par deux Instituts religieux des plus importants, » fut vite épuisée. L'auteur nous présente aujourd'hui la seconde, refondue en partie et augmentée.

La division de l'ouvrage en trois livres est classique : vie purgative, illuminative, unitive. Il se termine par quelques appendices et une table alphabétique. La forme est celle d'un catéchisme, divisé en chapitres courts, et procédant par demandes et réponses. La doctrine est sûre et solide.

On pourrait souhaiter, dans une œuvre de ce genre, plus de méthode et de concision. Les matériaux, les réflexions, les remarques abondent, et sont excellents. Mais les définitions, l'ordonnance, l'indication des sources, les références manquent un peu de précision. Pour des séminaristes il eût fallu plus de rigueur scientifique : il eût été bon de faire sentir aussi avec plus de netteté comment la doctrine spirituelle a pour fondement solide la dogmatique[1].

2. Le P. Chargebœuf, supérieur du Séminaire

[1] Voir l'*Ami* du 4 mars et du 22 avril.

[2] P. F. Bouchage, rédemptoriste, *Catéchisme ascétique et pastoral des jeunes clercs.* Edition augmentée. 2 vol. in-12 de xvi-348 et 312 p. Paris, Beauchesne, 1919.

[1] En 1916 le même auteur a publié *La Vie parfaite en religion* (1 vol. in-8 de 630 p. ; Paris, Beauchesne). Dans ce volume compact, le P. B. présente aux religieux et religieuses des « pensées et conseils », fruits d'une longue expérience ; son but est de les amener à pratiquer la vraie vie intérieure : les observances monastiques en sont la condition et la sauvegarde, mais ne la constituent pas. — Quatre livres : 1. Vérités fondamentales ; 2. La pénitence parfaite ; 3. Vertus et œuvres ; 4. Pratiques unitives. — C'est un bon livre d'édification et de lecture spirituelle.

St-Justin de Taikou (Corée), a composé sa *Summula ascetica*[1] pour ses élèves et pour ses confrères de la Société des Missions Etrangères. Il a voulu réunir en un seul ouvrage les règles principales de la vie chrétienne, de la vie religieuse et de la vie sacerdotale, et les présenter dans un ordre logique.

Le premier volume renferme ce que l'auteur appelle l'*ascétique fondamentale*. Elle s'ouvre par un traité de la grâce considérée comme fondement de la vie spirituelle; l'auteur s'y inspire surtout de l'excellent ouvrage de Laneau, *De Deificatione justorum,* qui, dit-il avec raison, devrait être connu de tous les prêtres[2]. Le second traité explique ce que sont les exercices de piété, éléments de la vie spirituelle. Le troisième détermine la fin de la vie spirituelle, qui est la perfection, soit dans la vie commune, soit dans l'état religieux ou sacerdotal. — Le tome II est réservé à l'*ascétique spéciale,* et parcourt d'une façon très rationnelle les trois *voies,* en caractérisant le point de départ de chacune, la mortification et l'oraison qui leur convient. Ce qui est dit de la voie unitive est assez abrégé, mais suffisant, surtout pour des séminaristes.

La doctrine est très clairement présentée; l'auteur s'excuse de n'avoir pu, dans les conditions où l'ouvrage fut composé, donner des références minutieuses à la Bible, aux Pères, aux théologiens, aux auteurs ascétiques. Malgré ce défaut, et bien que le P. Ch. n'indique pas toujours assez franchement qu'il existe des opinions contraires à celles qu'il adopte, l'œuvre honore grandement son auteur, et mérite d'être connue et utilisée bien au-delà du cercle de lecteurs auxquels il l'a destinée. Nous la recommandons particulièrement à l'attention des Supérieurs de Grands Séminaires; elle pourra leur servir de cadre, et fournir un bon memento aux jeunes prêtres qui auront suivi leurs leçons.

3. « On se plaint de rencontrer trop peu de directeurs de conscience, » constatait récemment un Evêque belge au cours d'une retraite ecclésiastique. Un de ses auditeurs s'est demandé pourquoi les directeurs sont si peu nombreux, alors que cependant il y a tant de saints prêtres. Et un Supérieur de Séminaire lui répondait en lui faisant remarquer qu'il n'existe pas de « manuel vraiment pratique à mettre entre les mains des prêtres qui veulent s'appliquer à la conduite des âmes, » et en engageant son interlocuteur à composer ce manuel. Telle est l'origine du livre excellent[3] que nous avons sous les yeux.

« Certes, nous dit cet auteur en nous expliquant le but de son travail, il y a de remarquables ouvrages d'ascétique et de mystique. Mais leur valeur même les double d'un grave défaut, dont on ne manque pas de se prévaloir pour les laisser en repos... On leur reproche... de noyer dans de copieuses dissertations, les règles pratiques qui doivent orienter la direction... C'est un sérieux inconvénient, car comment, dans l'encombrement des nombreux devoirs du ministère actuel, trouver le temps de compulser ces sommes théologiques?... d'autant plus que ce sont ordinairement les prêtres les plus surchargés à qui incombent plus largement les responsabilités de la direction spirituelle. » De là l'idée d'un « manuel, qui, s'affranchissant quelque peu des grandes allures de la haute école, s'appliquât, si l'on ose dire, à faire œuvre de vulgarisation. » (P. VII-VIII).

Ce n'est donc pas ici une œuvre de science spéculative ou d'érudition. Dans les questions controversées, tantôt l'auteur prend parti sans nous dire les motifs de son choix, tantôt il s'en rapporte complètement à l'avis d'un écrivain qu'il juge compétent : c'est ainsi que tout ce qu'il nous dit des voies mystiques dépend du livre du P. Poulain sur *Les grâces d'oraison.* Mais le sujet est traité sérieusement, et d'une façon très pratique, par un homme dont l'expérience inspire les conseils. Ces pages compactes sont faciles à consulter : elles sont bien ordonnées; et malgré le cadre un peu factice de demandes et de réponses, on les lit sans fatigue, car le style en est excellent. D'intéressantes citations (malheureusement les références en sont incomplètes) de l'Ecriture, des Pères et des auteurs spirituels sont placées à la fin de chaque développement important, et servent à féconder le texte en vue de la conversation ou de la prédication. L'ouvrage convient à merveille aux prêtres du ministère, pour lesquels il a été écrit. Ils y trouveront des indications précieuses sur la direction à donner aux diverses catégories de personnes, depuis les pécheurs jusqu'à ceux qui sont parvenus au seuil de la perfection, depuis l'enfance jusqu'à la vieillesse, en passant par les différents âges et les différents états.

§ 2. — *Traités généraux*

1. La petite brochure[1] de M. Mahieu s'inspire d'une conférence donnée par Mgr Waffelaert à ses prêtres réunis en synode, le 7 mai 1913. Le savant évêque y expose « une idée générale du processus de la vie parfaite. »

La vie spirituelle, dit-il, comprend un certain nombre de degrés. Le premier est la voie purgative, dans laquelle s'engage l'âme délivrée du péché mortel. Cette voie se caractérise par la pratique des vertus morales, spécialement des quatre vertus cardinales, et, dans la mesure où le permettent les devoirs d'état, par celle des conseils, qui s'opposent à la triple concupiscence et donnent aux vertus morales toute leur vigueur. A la vie illuminative, l'éminent auteur fait correspondre plus spécialement l'exercice des vertus théologales et des dons du St-Esprit. Enfin la voie unitive est atteinte par la contemplation et par la charité parfaite; cette contemplation fait « abstraction des

[1] *Summula ascetica,* seu *Tractatus de vita spirituali,* a P. S. Chargebœuf, miss. ap. 2 vol. in-12 de IX-456 et 556 p. Hong-Kong, Typis Societatis Missionum ad Exteros, 1918.

[2] Mgr Laneau, évêque de Metellopolis et premier Vicaire apostolique du royaume de Siam, confessa la foi et mourut le 6 mars 1696. Son ouvrage a été réimprimé à Hong-Kong en 1887 à l'imprimerie des Missions Etrangères.

[3] *Diagnostic et traitement des âmes,* ou *L'art de la direction,* par l'auteur du *Secret des Communions ferventes.* 1 vol. in-12 de VIII-293 p. Bruxelles, Dewit, 1915.

[1] *La Vie spirituelle,* par le chanoine J. Mahieu, S. T. L., secrétaire de l'évêché de Bruges; traduction par l'abbé R. Hoornaert, avec un aperçu général par Mgr Waffelaert, évêque de Bruges. 1 vol. in-18 carré de 144 p., 3 f. Bruges, Charles Beyaert, 1919.

dons extraordinaires et gratuits » ; c'est celle « qui, tout en étant surnaturelle, dépend surtout de notre activité personnelle » (p. 18-19).

Mais « ces trois voies, purgative, illuminative et unitive » ne doivent pas être conçues « comme séparées et distinctes entre elles, de sorte que l'entrée dans un stade suivant suppose l'abandon pur et simple du précédent : bien au contraire, parvenus à un degré supérieur, il faudra parallèlement nous maintenir dans l'exercice du degré qui le précède. Mais il serait regrettable de s'immobiliser... Ce qui importe, c'est de faire du progrès et de s'élever » (p. 15-16).

Ces vues seront remarquées, et peut-être discutées *inter doctos,* car elles sont personnelles et neuves ; elles méritent d'être prises en considération par tous ceux qui désirent mettre plus de clarté et d'ordre dans les notions relatives à la vie spirituelle. M. Mahieu en a donné, dans le corps de l'opuscule (p. 23 à 144), un développement qui se lit agréablement.

2. Le nouveau volume que publie M. Saudreau [1] a pour but « de faire aspirer à la vie unitive » (p. 18). On sait le rôle brillant que cet excellent auteur, souvent loué dans nos colonnes, a tenu dans les controverses récentes sur l'orientation qu'il convient de donner aux âmes dans la vie spirituelle. Quelques indications sur la position qu'il a prise, — et que le P. Lamballe défendit ici-même dans des pages qui furent très remarquées (mai à août 1911) [2], — nous permettront de bien voir le sens et la portée de ce nouveau travail.

Une étude approfondie des auteurs de spiritualité fit constater à M. Saudreau « une notable différence entre l'enseignement des anciens maîtres et celui de la plupart des modernes. Les uns et les autres professent que la perfection ne peut s'acquérir que par le secours de la grâce et qu'elle exige de grands efforts : c'est la doctrine catholique admise par tous. Mais les modernes font voir surtout la part de la volonté dans l'acquisition de la perfection (p. 5)... ; ils ne décrivent presque jamais [les] très précieux fruits de l'amour parfait... Ils tracent bien les règles de la voie purgative et de la voie illuminative, ils apprennent à faire des progrès dans ces deux voies ; mais ils ne parlent pas ou ils parlent trop peu de la voie unitive » (p. 14). Préoccupés de mettre les âmes en garde contre l'illuminisme et le quiétisme, ils ont, depuis le XVIe siècle, à la suite de Melchior Cano [3], déclaré que « l'état mystique est comme la prophétie ou le don des langues et des miracles : il ressemble à cette sorte de grâce qu'on nomme gratuitement donnée, *gratia gratis data,* » qui est proprement ordonnée à l'utilité de l'Eglise, non à la sanctification personnelle de celui qui en est le possesseur ; il consiste « principalement dans quelque chose que Dieu fait en nous sans nous, et où, par conséquent, il ne peut y avoir de mérite [1]. » Ainsi définies, les grâces mystiques d'union à Dieu sont un accessoire, presque un superflu de la perfection chrétienne et religieuse : on doit s'en défier plutôt qu'y aspirer. « Par nos efforts, déclare un auteur anonyme récent cité par M. S., p. 16, par notre fidélité, aidés de la grâce, nous pouvons atteindre aux mêmes sommets de sainteté où les âmes mystiques sont portées par l'action de Dieu ». Dans cette conviction, on est amené à distinguer

« deux voies unitives... : l'une qu'ils appellent extraordinaire, à laquelle ils ne veulent pas que l'on aspire, c'est celle où l'âme est favorisée de grâces mystiques ; l'autre, la voie unitive ordinaire, la seule qu'il soit permis de désirer, est celle à laquelle l'âme parvient par ses propres forces, à l'aide des grâces communes,... qui font pratiquer les vertus chrétiennes ordinaires et qui sont données à tous, aux commençants comme aux parfaits, aux faibles comme aux généreux. Laissant ce qu'ils appellent la voie extraordinaire aux auteurs qui font des traités spéciaux sur les faveurs exceptionnelles, comme visions, révélations, etc., ils ne veulent parler, dans les exhortations, dans les livres de spiritualité, que de la voie unitive ordinaire. Ils la dépeignent comme celle où l'âme a soumis pleinement sa volonté à celle de Dieu, ce qui est très exact : ils se bornent à cette déclaration, ne trouvant rien à ajouter à ce qu'ils ont dit en traitant de la voie illuminative ; car d'après eux cette voie unitive ne se distingue de la voie illuminative que par une plus grande énergie et une plus grande fermeté dans la pratique de la vertu » (p. 17). Il va de soi que la plus haute perfection est accessible « tout aussi bien à l'aide de la simple méditation que par les oraisons les plus élevées où s'exercent les âmes mystiques » (p. 16-17).

A ces théories modernes de spiritualité, M. S. oppose sans se lasser une conception plus large, qu'il retrouve chez tous les grands auteurs anciens. Ceux-ci

« montrent davantage la part de la grâce, les effets admirables qu'elle opère chez les âmes généreuses, les lumières qu'elle donne, le détachement qu'elle produit, le commerce avec Dieu, doux, familier, plein d'amour, qu'elle rend possible ; ils dépeignent sous de chaudes couleurs la vie parfaite » (p. 5).

Ils encouragent ainsi les âmes, et leur montrent, au delà des sacrifices qu'impose la voie purgative, au delà des conquêtes que permet l'exercice des vertus théologales et autres dans la voie illuminative, un état plus élevé, mais accessible à tous, où l'âme livrée totalement à l'action divine qui s'exerce sur elle par les dons du Saint-Esprit, jouit de l'union mystique dont les caractéristiques sont, non pas l'extase ou les autres phénomènes miraculeux, non pas je ne sais quelle vision directe et immédiate de Dieu qui ne serait pas la vision béatifique, mais la contemplation infuse et l'amour infus, épanouissement suprême de la foi, de l'espérance et de la charité d'ici-bas provoqué par le Soleil divin dont les dons sont les rayons fécondants.

Cet idéal de vie chrétienne est offert à tous. Il

[1] Auguste Saudreau, chanoine honoraire, premier aumônier de la Maison Mère du Bon Pasteur d'Angers, *L'idéal de l'âme fervente.* — 1 vol. in-12 de 473 p., 6 f. 50. — Paris, Amat, et Angers, Grassin, 1920.

[2] Elles furent ensuite publiées chez Téqui sous ce titre : *La Contemplation, Principes de théologie mystique.* 1 vol. in-12, 2 fr.

[3] M. Saudreau a justifié ces assertions historiques dans ses ouvrages : *La vie d'union à Dieu,* et *L'état mystique* actuellement en réimpression (mêmes librairies), et dans un article de la *Revue du Clergé Français* du 1er août 1917.

[1] Ces formules sont de Bossuet, *Instruction sur les états d'oraison,* livre VII, citées par M. Saudreau, *Revue du Clergé Français,* l. c.

est le terme auquel peut et doit aboutir l'effort des âmes éprises de perfection. Aux raisons théoriques qui le démontrent, M. S. joint la preuve que lui donne sa propre expérience :

« La doctrine que nous avons exposée dans cet ouvrage, nous l'avons puisée dans l'Ecriture et dans les écrits des saints docteurs, mais elle est aussi le fruit d'une longue expérience. Depuis près de 37 ans (avril 1883) que Dieu nous a chargé de la conduite des âmes et qu'Il a voulu que nous y consacrions la plus grande partie de notre temps, très nombreuses ont été les âmes généreuses qu'Il a mises sous notre direction... Plus que la plupart de nos frères dans le sacerdoce, nous avons eu l'occasion de constater que les promesses faites par le Seigneur aux âmes vraiment fidèles s'accomplissent *toujours*, que les éloges faits par les Saints de la voie unitive et parfaite sont entièrement conformes à la vérité » (p. 461).

C'est à révéler aux âmes pieuses cet idéal, à le faire aimer et désirer, que M. S. consacre ce nouveau volume :

« Faire comprendre que les âmes unies sont très agréables à Dieu, montrer qu'elles sont traitées par lui en privilégiées, qu'elles obtiennent de lui des grâces de choix qui conduisent aux vertus parfaites, faire voir combien elles sont puissantes pour le bien, enseigner ce qu'il faut faire pour arriver à l'état d'union, voilà notre dessein » (p. 18).

Pour le réaliser, l'auteur, dans une première partie, montre quel est « le but à atteindre : la perfection » (p. 21-101) ; il expose dans la seconde partie les « moyens à employer pour obtenir la perfection » (p. 102-300), et analyse dans la troisième « les vertus parfaites » (p. 301-465). Cet ouvrage est de la bonne vulgarisation doctrinale ; il peut être lu et compris même par des personnes d'instruction médiocre ; le style en est aisé et agréable, malgré quelques longueurs. Il sera auprès des âmes pieuses un excellent instrument d'apostolat.

3 et 4. Les deux volumes du R. P. Dehon [1], dont les titres indiquent suffisamment le contenu, sont, sauf quelques passages mieux soignés, des notes hâtives, mal ordonnées, sans références assez précises, qui semblent être des résumés de lectures, des plans de retraites, des fragments de sermons. On y trouvera d'excellentes indications pour la vie intérieure.

5. Depuis longtemps déjà les âmes pieuses non moins que les théologiens regrettaient qu'un volume anonyme, mais plein de la doctrine spirituelle de Dom Guéranger, fût devenu introuvable. Il vient d'être réimprimé sans changement, mais avec le nom de l'auteur [2]. Il y a là des pages exquises et profondes sur la vie spirituelle, sur l'oraison et ses degrés divers jusqu'à la contemplation, sur la liturgie considérée comme l'aliment normal de l'âme contemplative. Pour les prêtres, les religieux et religieuses de chœur, ce livre mérite de devenir classique, au même titre que l'*Année liturgique* dont il donne une sorte de résumé doctrinal.

[1] *La vie intérieure. Ses principes, ses voies diverses et sa pratique d'après les meilleurs auteurs ascétiques*, par le R. P. Dehon, sup. général des Prêtres du Sacré Cœur de St-Quentin. 1 vol. in-12 de VI-273 p., 3 f. 50, Paris, Téqui, 1919. — Id. *La vie intérieure facilitée par des exercices spirituels tirés de la Sainte Ecriture et des meilleurs auteurs ascétiques*. 1 vol. in-12 de 210 p., 4 f. Paris et Bruxelles, Desclée, 1919.

[2] *La vie spirituelle et l'oraison* d'après la Sainte Ecriture et la Tradition monastique, par Madame Cécile J. Bruyère, abbesse de Sainte-Cécile de Solesmes. Nouvelle édition. 1 vol. in-16 de XVIII-470 p. Tours, Mame, 1920.

6. Les lecteurs des *Voies de l'oraison mentale* de Dom Lehodey se réjouiront d'apprendre que l'auteur vient de publier un nouveau volume, sur l'abandon [1]. Après avoir étudié quelques-uns des meilleurs auteurs qui ont écrit sur ce sujet, le R. P. Abbé a cru qu'une mise au point plus précise de la doctrine restait possible, et qu'elle serait utile de nos jours. C'est qu'en effet

« en dehors de la doctrine traditionnelle, il s'est formé deux courants opposés... L'un ne comprend l'abandon qu'avec une sorte d'élan : il va au-devant de la souffrance et l'appelle au moins implicitement ; sous couleur de générosité, il prend donc une certaine initiative en choses où Dieu s'est réservé la décision. L'autre tend à maintenir l'âme purement passive, au détriment de la prévoyance et des efforts personnels... L'un semble trop donner à l'action de l'homme et empiéter quelque peu sur celle de la Providence. L'autre déprécierait l'activité humaine sous prétexte de laisser faire Dieu. Double écueil qu'il nous faut éviter... L'idéal... est celui-ci : d'un côté laisser la Providence disposer de nous selon tous ses droits ; et de l'autre ne pas gêner son action paternelle, lui apporter au contraire une pleine soumission passive et toute l'intelligente et active coopération qu'elle attend de nous » (p. X-XI).

Choisissant pour maîtres principaux S. François de Sales et S. Alphonse de Liguori, Dom L. commence par bien délimiter le champ où peut et doit s'exercer l'abandon.

La volonté de Dieu, règle de toute la perfection, nous est manifestée tantôt par les commandements, tantôt par les événements. Par les premiers Dieu nous *signifie* sa volonté ; par les seconds il dispose de nous selon son *bon plaisir*, le plus souvent sans nous prévenir. De là la distinction faite par les théologiens entre *voluntas signi* et *voluntas beneplaciti*. A la suite de S. François de Sales, Dom L. fait appel à cette distinction et en éclaire la doctrine de l'abandon. En nous *signifiant* sa volonté, Dieu demande notre concours actif et conscient : il fait appel à l'*obéissance ;* en disposant de nous selon son *bon plaisir*, il nous demande une soumission faite au moins de patience, ou mieux d'amour : celle-ci est l'*abandon ;* il ne régit qu'une partie de la vie spirituelle, et ce serait faire tort aux âmes aussi bien de l'exclure de nos rapports avec Dieu que de tout y ramener.

Ayant ainsi dans une première partie défini le saint abandon, l'auteur montre combien il est justifié (2e partie, p. 81-142). Il nous dit ensuite (dans une 3e partie, la plus étendue, p. 143-462) quel en est l'objet : biens temporels du corps et de l'esprit, réputation, biens spirituels. Enumérant ceux-ci, Dom L. donne les plus judicieux conseils aux âmes adonnées à la recherche de la perfection soit dans les voies communes, soit dans les voies mystiques.

[1] Dom Vital Lehodey, abbé de Notre-Dame de Grâce (Bricquebec, Manche), *Le Saint Abandon*. 1 vol. gr. in-8 de XIII-532 p. Chez l'auteur, et Paris, Amat, 1919.

La dernière partie (p. 471-528) montre les fruits du saint abandon.

Pour illustrer sa doctrine par des exemples vécus, Dom L. cite surtout nos contemporains, notamment Sœur Thérèse de l'Enfant Jésus, Sœur Elisabeth de la Trinité, Gemma Galgani. Ce livre, solide et réfléchi, pourrait gagner encore à s'appuyer sur une connaissance plus étendue des œuvres des théologiens mystiques : parmi ceux-ci nous n'avons guère vu que Le Gaudier qui ait été vraiment utilisé. Il y aurait lieu aussi de supprimer quelques redites et quelques longueurs. Mais tel quel, ce livre est d'un maître, il est appelé à faire grand bien.

§ 3. — *Traités spéciaux*

1. *Pourquoi réparer, qui doit réparer, comment réparer ?* Telles sont les trois questions auxquelles répond le livre du P. Plus [1]. Sans vouloir écrire un traité complet et didactique de la Réparation, travail impossible à un aumônier militaire encore au front, l'auteur a voulu rappeler « sur quelles bases théologiques et dogmatiques se fondait la Réparation et montrer quelle place, dans la vie et la pensée chrétienne, devait tenir l'*idée* réparatrice » (p. 197).

Il donne ainsi l'éveil et une première indication aux âmes appelées à cette orientation de leur vie spirituelle. Pas de verbiage dans ce livre, mais des raccourcis puissants, des traits incisifs, des exemples typiques, dont beaucoup sont le récit des heures vécues par l'aumônier militaire. Bienfaisant à toutes les âmes, ce livre nous paraît tout spécialement utile à ceux de nos confrères qui donnent des retraites ou des instructions devant des auditoires d'hommes. L'auteur nous confie qu'il avait amassé, en vue de ce travail, une grande quantité de matériaux dont l'invasion allemande en Belgique l'a empêché de se servir. Espérons que ces notes n'ont pas été perdues et lui permettront, à bref délai, d'approfondir et de compléter une œuvre si bien inaugurée.

2. Les mêmes qualités de solidité, de vie, de bonne tenue littéraire caractérisent *Dieu en nous* du même auteur [2]. Le dogme de la présence, dans l'âme en état de grâce, de la Trinité tout entière communiquant sa vie divine est le fondement de toute la spiritualité. Il est malheureusement ignoré de beaucoup d'âmes même pieuses, même religieuses, même sacerdotales. Un livre comme celui du P. Plus est de nature à faire prendre conscience à tous les chrétiens des réalités dont ils sont les dépositaires. « Combien d'âmes, écrivait Mgr d'Hulst que le P. Plus cite en exergue de son livre, combien d'âmes pousseront un jour un cri de surprise en découvrant tout ce *dedans* qu'elles portaient en elles et qu'elles ont ignoré ! » Le livre du P. Plus devancera l'heure de cette révélation pour tous ses lecteurs. Nous le recommandons très vivement, et nous lui souhaitons une très large diffusion : nos confrères feront bien de s'en inspirer dans leurs instructions et dans la direction qu'ils donnent. L'apparition et le succès de ce livre et de quelques autres [1] qui traitent du même sujet prouvent bien que le mouvement qui pousse nos contemporains vers une vie intérieure plus intense est sérieux, profond, et permet tous les espoirs.

[1] Raoul Plus, S. J., aumônier militaire, *L'idée réparatrice*. 1 vol. in-16 de 203 p., 2 f. 50. Paris, Beauchesne, 1919.

[2] R. Plus, S. J., *Dieu en nous*. 1 vol. in-8 de XIV-163 p., 3 f., Toulouse, 1919. Edition du *Messager du Sacré-Cœur*, 9, rue Montplaisir.

3. Aussi faut-il se réjouir grandement du succès des deux livres de Dom Columba Marmion, abbé de Maredsous [2], qui livrent à la méditation des âmes pieuses toute la doctrine de l'Evangile et de S. Paul sur l'extension dans les âmes justes de la vie divine du Christ.

Le R. P. Abbé n'a pas rédigé lui-même ces conférences. Il les a données devant des auditoires très divers et dans une autre langue que le français (sans doute en flamand). Certains auditeurs prirent d'abondantes notes, qu'un collaborateur de D. Marmion mit en ordre et en français, tout en conservant « la manière propre de l'auteur... et autant que possible le style direct et le ton simple » de l'improvisation oratoire. Ces circonstances expliquent le manque de proportion dans les divisions, la lourdeur du style à certaines pages et l'impression de résumé un peu trop serré que donnent plusieurs chapitres.

Mais on aurait tort de se laisser rebuter par ces imperfections littéraires, qui du reste n'ont pas empêché le succès de ces livres. La 1re édition du *Christ vie de l'âme* parut en janvier 1918 (elle porte le millésime de 1914 : cette date fut adoptée en vue d'éviter la censure allemande). Il a donc eu 7 éditions en moins de deux ans, et le succès continue, spécialement auprès des laïcs. C'est qu'il y a là une mine extrêmement riche de matériaux sérieux, qui se prêtent à merveille à la méditation personnelle.

Voici comment le Cardinal Mercier a résumé, dans la préface qu'il lui donne, le premier de ces livres :

« Tour à tour, l'auteur montre la Providence divine enveloppant en un même dessein de prédestination le Christ, Verbe fait homme, et nous (1re Conf.) ; puis, s'attachant, sur les traces de S. Thomas d'Aquin (*Summa theol.*, IIIa, q. 24, a. 3), à la description de la médiation du Christ, sanctificateur de nos âmes (2e, 3e, 4e Conf.), il fait voir en lui, vrai Dieu et vrai homme, l'exemplaire unique et universel de toute sainteté, la *cause méritoire et satisfactoire* qui a payé à la justice divine le prix de notre salut... et le *réalisateur, cause efficiente* de notre sainteté... Le rôle du Christ ainsi exposé sous tous ses aspects, le théologien bénédictin considère dans les âmes la réalisation du plan divin : le Christ forme son corps mystique, l'Eglise, visible et invisible ; mais l'Esprit-Saint a formé le Christ... et, « Esprit de Jésus », il consomme l'œuvre de notre sancti-

[1] Par exemple *De l'Eucharistie à la Trinité*, du P. Bernadot, O. P., 1 vol. in-32 de 144 p., 1 f. 50 ; chez les Dominicaines de Monteil (Aveyron). Cf. *Ami* 1920, p. 79. — Voir aussi les ouvrages de Dom Marmion, *infra*.

[2] *Le Christ vie de l'âme*, Conférences spirituelles par Dom C. Marmion, abbé de Maredsous. Préface de S. E. le Cardinal Mercier. 1 vol. in-8 de XVI-626 p., 6 f. 50. ; à Maredsous (Belgique), et chez Desclée, 7e édit. 1919. — Id. *Le Christ dans ses mystères*. Conférences spirituelles. 1 vol. in-16 de XII-611 p., 6 f. 50 ; ibid., 3e édit. 1919.

fication (5e et 6e Conf.). Ainsi s'achève le tableau de l'œuvre du Christ, conçue éternellement dans le dessein du Père céleste, et réalisée par le Christ médiateur et par son Esprit sanctificateur. Le Christ est au centre du plan et de l'œuvre de Dieu...

« La seconde partie du volume est consacrée à montrer le travail de l'âme qui veut recevoir abondamment la vie divine dont le Christ est la source. La foi en la divinité de Jésus-Christ constitue le premier pas vers cette vie ; le baptême rend celui à qui il est conféré disciple du Christ... L'auteur montre ensuite en détail comment nous mourons au péché, comment nous vivons pour Dieu. Il développe les lois auxquelles sont soumis l'exercice et l'accroissement de cette vie pour Dieu, les sources où elle s'alimente, particulièrement : l'Eucharistie, sacrifice et sacrement, la prière, soit la prière de l'Eglise dans sa liturgie « qui nous assimile au Christ », soit l'oraison mentale « épanouissement des dons du Saint-Esprit ». L'amour d'une âme pour le Christ rejaillit nécessairement sur tous ceux qui composent le corps mystique du Christ ; et au premier rang se présente la Vierge Marie qui par sa maternité divine entre dans l'essence même du mystère de l'Incarnation. La dernière (13e de cette 2e partie) conférence montre comment « la plénitude du corps mystique du Christ » n'est atteinte que dans la béatitude de la vie éternelle. Ainsi se terminent ces conférences qui mettent en un vif relief le mystère de Jésus. Tout s'y ramène au Christ... : cette féconde pensée qui fait l'unité de l'ouvrage en fait aussi la force. »

Les conférences qui composent le second volume sont la suite logique de celles du premier. L'auteur en donne le résumé suivant :

« Une double conférence préliminaire montre combien sont nôtres les mystères du Christ et comment... nous pouvons nous en assimiler les fruits.

« Nous ne comprendrons bien la valeur de ces mystères... que si nous considérons d'abord Celui qui les a vécus pour nous. C'est pourquoi, dans une 1re Partie, on a tâché d'esquisser les traits essentiels de la *Personne* même de Jésus : Verbe éternel — fait chair — qui vient racheter le monde par son sacrifice.

« La seconde partie est consacrée à la contemplation des *mystères* de l'Homme-Dieu. En s'aidant des données de l'Evangile et des textes liturgiques, l'auteur a cherché à en établir la réalité humaine et divine..., à en marquer la signification, à en indiquer les applications à l'âme fidèle. Quant au choix même de ces mystères, on a cru ne pouvoir mieux faire que de s'arrêter à ceux que l'Eglise nous propose dans son cycle liturgique. »

Des tables détaillées facilitent l'usage de ces 1200 pages compactes, d'une richesse doctrinale dont aucune analyse ne peut donner l'idée. Prenez ces livres, chers confrères, étudiez-les, méditez-les ; faites-les lire et méditer surtout aux jeunes gens et aux hommes de plus en plus nombreux qui aspirent à mieux connaître le « don de Dieu » pour en mieux vivre.

§ 4. — *Textes et traductions*

1. En 1670 paraissait à Cologne un recueil anonyme intitulé : *Preces Gertrudianæ*. L'auteur avait recueilli dans les œuvres de sainte Gertrude et de sainte Melchtilde un certain nombre de prières, les avait groupées, un peu arrangées parfois ; il en avait ajouté quelques autres composées par lui dans le même esprit en utilisant presque exclusivement des expressions empruntées aux deux Saintes. Ce recueil eut un grand succès. Il fut néanmoins mis à l'*Index* en 1709 jusqu'à ce qu'on ait supprimé « les litanies et les offices non approuvés par la S. C. des Rites. » (Cette prohibition ne se lit plus dans le catalogue de l'*Index* publié en 1900). Ainsi corrigé, l'ouvrage continua à alimenter la piété. Un Bénédictin de Beuron en a préparé une édition nouvelle [1], revue sur celles de 1670 et de 1673 ; il a remplacé les litanies réprouvées par celles que l'Eglise approuve, contrôlé et mis au point les prières indulgenciées, corrigé les textes des deux saintes d'après l'édition critique qu'ont donnée de leurs œuvres les Bénédictins de Solesmes. Cet opuscule que l'auteur dédie à ses frères en religion convient également à tous les prêtres, qui peuvent l'utiliser avec profit soit pour se préparer au S. Sacrifice, soit pour l'action de grâces qui le suit, soit pour alimenter leur piété pendant les visites au Saint-Sacrement.

2. Les *Exercices spirituels* sont une œuvre de sainte Gertrude elle-même. Ils étaient fort appréciés de Mgr Gay, bon juge en cette matière, qui en goûtait fort « la plénitude, la rigueur théologique et en même temps la splendide poésie. » Ils lui rappelaient « tout ensemble et la richesse de l'Aréopagite et la précision de S. Thomas [2]. » Dans le premier exercice, la Sainte montre, en commentant les rites liturgiques, comment l'âme peut et doit renouveler en soi la grâce baptismale. Les 2e, 3e et 4e s'inspirent, dans un but analogue, des magnifiques prières du Pontifical romain pour la vêture et la consécration des vierges. Dans la 5e et la 7e le cadre des heures canoniales sert à faire revivre dans l'âme fidèle toute la gamme des sentiments qui doivent la renouveler dans l'amour et dans la contrition. La 6e est un exercice de louange et d'action de grâces. — Dom Emmanuel nous en donne une traduction nouvelle [3], aisée, élégante, accompagnée de quelques notes. Il est regrettable qu'on n'ait pas indiqué avec plus de précision et d'une façon complète les passages très nombreux empruntés par la Sainte à la Bible, au Rituel et au Pontifical. On fait dire à la Sainte, p. 137 : « Quand donc serai-je serrée dans tes bras, ô Dieu de mon cœur, et quand donc te verrai-je sans milieu ? » Ce *sine medio* ne serait-il pas mieux rendu par « sans intermédiaire » ? L'édition, très soignée, est une merveille de bon goût. Raison de plus pour qu'on déplore les grossières fautes d'impression qui déparent les vers latins de la page 244.

3. Dans la même collection paraît une traduction nouvelle des *Oraisons* de sainte Catherine de Sienne [4], faite par un religieux dominicain mort

[1] *Preces Gertrudianæ*. Edit. nova altera, recognita a monacho Ord. S. Benedicti Archiabbatiæ Beuronensis. 1 vol. in-32 de xx-274 p., 2 f. 40 (relié 3 f.15). Fribourg-en-B., Herder.

[2] Mgr Gay, *Les Exercices de Sainte Gertrude*, dans la *Revue du monde catholique*, t. vi, p. 665 ; Paris, 1863. J'emprunte cette citation avec sa référence à l'excellent article que M. Vernet a consacré en 1914 à sainte Gertrude dans le *Dictionnaire de théologie catholique* de Vacant-Mangenot, t. vi, fasc. XLVI, col. 1332-1338.

[3] *Les Exercices de Sainte Gertrude*, traduits du latin par le Rme P. Dom Emmanuel, abbé de Notre-Dame de l'Espérance de la Congrégation olivétaine, O. S. B. 1 vol. in-32 carré de 250 p., 5 fr. Paris, Librairie de l'Art catholique, 1919.

[4] *Les Oraisons de Sainte Catherine de Sienne*, traduites de l'italien en français par un religieux dominicain. 1 vol in-32 carré de 270 p., 5 fr. Paris, Librairie de l'Art catholique, 1919.

pendant la guerre. Dans la préface, on nous déclare que l'auteur « s'est servi de l'édition Gigli ; sans s'astreindre à en suivre servilement le texte, sa traduction demeure dans le pur esprit de sainte Catherine. » Quelques notes préviennent le lecteur qu'en certains passages le texte latin a semblé préférable au texte italien. L'opuscule renferme, outre les vingt-six prières faites par la Sainte en des circonstances diverses et recueillies par ses secrétaires, le récit de ses derniers instants d'après la lettre de Barduccio di Pietro Canigiani, connue sous le nom de *Transito*. On ne peut que féliciter l'éditeur des efforts qu'il fait, en ce qui dépend de lui, pour nous permettre de « prier sur de la beauté. »

4. Le P. Gérard de St-Jean de la Croix, Carme de Tolède, a donné, de 1912 à 1914, une édition critique du texte espagnol des œuvres de S. Jean de la Croix [1]. Immédiatement une traduction française en a été faite par M. Hoornaert, secrétaire de l'évêché de Bruges. Nous avons reçu le 3e volume de cette traduction [2]. Elle s'ouvre par un *Essai sur le Cantique spirituel*, œuvre personnelle du traducteur.

Le Cantique spirituel prenait place, dans les éditions antérieures, y compris l'édition critique espagnole du P. Gérard, entre la *Nuit obscure* et la *Vive flamme d'amour*. Une phrase du Commentaire du *Cantique spirituel* (où le Saint déclare qu'il donnera plus tard dans la *Vive flamme* des explications plus complètes sur l'amour divin) justifiait cet ordre traditionnel. Cette phrase, nous dit-on, est interpolée. La voici, telle que la rétablit le P. Gérard, et la traduit M. H. :

« Si l'on désire savoir de quelle nature ont été les épreuves et le travail de l'âme pour se transformer et acquérir la force d'où est résultée cette union avec Dieu, je renvoie à ce qui en a été dit par le commentaire des quatre strophes qui commencent ainsi : O vive flamme d'amour » (p. 256).

S'appuyant sur ce texte, M. Hoornaert publie le *Cantique spirituel* après toutes les autres œuvres du Saint.

Voici, dès lors, comment se présente chronologiquement l'œuvre de S. Jean de la Croix : la *Vive flamme d'amour* ne serait que la dernière partie (voie unitive) de la *Montée du Carmel ;* et le *Cantique spirituel* se présenterait « comme une œuvre complémentaire qui résume les écrits antérieurs du Saint » (p. IX) [3].

Mais ce résumé n'est pas une pure répétition. D'une œuvre à l'autre il y a progrès.

« Le point de vue s'est modifié graduellement. Des théories intellectuelles, ou, plus exactement, de la mystique spéculative accessible seulement au petit nombre, le Saint s'est élevé au domaine de la mystique expérimentale... En lisant la *Montée du Carmel* nous nous instruisons d'après sa première manière. Il ne prouve pas précisément des thèses, mais utilisant ce qui lui a été enseigné au cours de ses études, il établit des classifications, étudie les obstacles qui peuvent provenir des sens externes et internes, pour se concentrer ensuite sur sa théorie de la contemplation. La *Nuit obscure* et la *Vive flamme* se développent d'autre façon. L'intelligence n'est déjà plus uniquement sollicitée pour l'effort qui lui est propre : la conscience entre en jeu et prend le dessus sur le raisonnement... Reste une manière plus simple encore... Au monde plus ou moins en relation avec les facultés de l'âme succède le domaine de l'inconnaissable divin, dont nous trouvons une prodigieuse esquisse dans le *Cantique spirituel*. Là, par lui-même l'esprit manque de moyens d'action et... doit se contenter d'enregistrer en quelque sorte ce que la Charité increée daigne lui révéler. Ce domaine appartient à la pure mystique expérimentale ; l'âme y voit sans raisonner, pense clairement, mais ses pensées participent à l'infini de l'objet et ne peuvent se traduire que par l'effusion lyrique de la vie affective... Cette évolution est confirmée par le Saint même. Dans la *Montée du Carmel* les strophes ne sont qu'un prétexte aux commentaires et ne leur prêtent qu'un lien artificiel. Au contraire, dès le prologue du *Cantique spirituel* il déclare que le commentaire est accessoire et insuffisant ; que les strophes importent avant tout comme expression de l'amour qui les a inspirées. Là seulement il a dit tout ce qu'il a jamais voulu dire » (p. XV-XVII).

Le lyrisme dont déborde le *Cantique spirituel* n'est donc pas factice : ce n'est pas, — malgré le *maniérisme* qui l'entache, et sur lequel M. H. nous donne quelques bonnes explications historiques, — ce n'est pas une allégorie péniblement élaborée par le Saint en vue de donner à ses disciples un résumé de sa doctrine spirituelle. Enfermé dans la prison du couvent de Tolède, — « étroite cellule de dix pieds de long sur six de large, sans fenêtre aucune, sans moyen d'éclairage et d'aération autre qu'un étroit soupirail pratiqué à la partie supérieure du mur, » par où la lumière descendait « si faible que le bienheureux Père, pour réciter son Bréviaire, était obligé de monter sur un petit banc » (p. XVIII-XIX), — le Saint continue sa vie d'union à Dieu. Son humilité et sa confiance attirent sur lui des grâces extraordinaires. Sous la double pression de la douleur et de l'amour reconnaissant, son âme éclate en un chant d'amour passionné :

« C'est l'explosion d'un sentiment longtemps contenu. Son expression se présente d'un coup, suggérée par des souvenirs bibliques, et le langage humain devient capable de présenter sous une forme symbolique toutes les délicatesses spirituelles de la vie intime de l'âme. Une idylle commence où l'Epouse cherche le Bien-Aimé, comme dans le *Cantique des Cantiques*, et leur union devient si parfaite qu'elle laisse entrevoir sa consécration future dans la béatitude... Le *Cantique*

[1] 3 vol. gr. in-8, chez J. Pelaez, à Tolède. Nous n'avons pas cette édition sous les yeux. Les *Etudes Carmélitaines* (Paris, Téqui), dans leurs nos du 15 juillet 1913 au 15 avril 1914, ont publié in extenso la traduction française des « Préliminaires de l'édition critique des œuvres de S. Jean de la Croix » par le P. Gérard. Dans le no d'octobre 1914, elles annonçaient qu'elles publieraient prochainement « une nouvelle traduction française des Œuvres de S. Jean de la Croix sur l'édition critique espagnole du P. Gérard de St-Jean de la Croix. »

[2] *Œuvres de S. Jean de la Croix*. Trad. nouvelle par le chanoine H. Hoornaert. — Tome I : *La Montée du Carmel*, 1915. — Tome II : *La Nuit obscure* et *La vive flamme d'amour*, 1916. — Tome III : *Le Cantique spirituel. Les Sentences et avis spirituels*, 1918. — Paris-Lille-Bruges, Desclée.

[3] Il est certain que, même après la publication des « Deux chapitres inédits de la *Montée du Carmel* par S. Jean de la Croix, première traduction française », faite dans les *Etudes Carmélitaines* du 15 avril 1913, p. 156-159 (ces chapitres du reste n'étaient pas inédits, et avaient même été déjà traduits ; cf. ibid., 15 oct. 1913, p. 604-605), le texte de la *Montée du Carmel* est incomplet ; ce qui est perdu « équivaudrait à la moitié de ce que nous possédons actuellement » (ibid., 15 avril 1913, p. 165). D'après le P. Gérard « la *Montée du Carmel* et la *Nuit obscure* ne forment qu'un seul traité » (ibid. 15 juillet 1913, p. 324), et « la *Vive flamme d'amour* est historiquement et réellement le complément de la *Montée du Carmel* » (p. 325).

spirituel né dans de pareilles conditions n'a donc rien de commun avec l'idée d'un maître qui songe à ses disciples ; il n'est autre chose que l'élan d'une âme reconnaissante, heureuse de pouvoir décrire les phénomènes mystiques dont elle est l'objet » (p. XIX-XX). Plus tard, cependant, « l'homme d'action qui domine dans S. Jean de la Croix... s'aperçut que cette effusion, d'abord toute personnelle, résumait la science à laquelle il avait consacré sa vie, et cela sous une forme accessible à tous. C'est pourquoi il remania le poème, ajouta les dernières strophes et le commentaire... Et c'est ainsi... que le *Cantique spirituel*, par adaptation, est devenu la synthèse de toute l'œuvre mystique du Saint » (p. XXI).

Nous reproduisons ces lignes du traducteur parce qu'elles présentent des vues en partie nouvelles, que tous les fervents de S. Jean de la Croix aimeront à connaître. Quant à la traduction elle-même, nous croyons que certaines pages devront être revues avec soin pour une nouvelle édition. Dans un passage superbe (p. 306-308), qui constitue l'une des cimes de sa doctrine spirituelle, S. Jean de la Croix enseigne que l'union de l'âme sainte au Verbe est telle que celui-ci l'associe en quelque sorte (par participation et non par nature) à la spiration qui produit la Personne du Saint-Esprit. Cette doctrine est difficilement intelligible dans la traduction de M. H. La langue française ne connaît pas « les ajoutes » (p. 23, n. 3) et n'use pas de formules comme celle qu'on lit p. 363 : « Au progrès de *l'un amour* correspond le progrès de l'autre. »

Au lieu de nous attarder à ces poussières dont M. H. saura débarrasser son œuvre, transcrivons plutôt une page de la traduction nouvelle. Nos lecteurs pourront la comparer avec le texte français qu'ils possèdent et se rendre compte des divergences. Et puis, les enseignements de S. Jean de la Croix sur la priorité de la contemplation relativement à l'action sont toujours bons à relire et à méditer :

« L'âme entièrement acquise à l'amour ignore toute autre occupation et est vraiment perdue pour le monde... Aussi longtemps que l'âme n'a pas atteint l'état d'union dont nous parlons, il est bon qu'elle s'exerce à l'amour, aussi bien dans la vie active que dans la contemplation ; mais une fois qu'elle y est établie, il ne lui convient plus de s'occuper à d'autres œuvres ou à des exercices extérieurs qui puissent faire le moins du monde obstacle à sa vie d'amour en Dieu, et je n'en excepte pas même les œuvres qui intéressent beaucoup sa gloire. Car un peu de ce pur amour est plus précieux devant Dieu, plus utile à l'âme et sert mieux les intérêts de l'Eglise, bien qu'il corresponde à une apparente oisiveté, que toutes les autres œuvres réunies... C'est pourquoi, lorsqu'une âme a atteint un certain degré de cet amour solitaire, ce serait lui faire le plus grand dommage, à elle et à l'Eglise, que de vouloir, ne fût-ce que pour quelques instants, l'occuper à des affaires ou à des œuvres extérieures, quelle que soit leur importance. Puisque Dieu conjure les créatures de ne point la réveiller de cet amour (*Cant.*, III, 5), qui oserait le faire et se croire à l'abri de tout reproche ? En définitive nous n'avons été créés que pour cet amour. Certains spirituels donnent leur préférence à l'activité et s'imaginent pouvoir conquérir le monde par leurs prédications et leurs œuvres extérieures. Eh bien, qu'ils réfléchissent à ceci : ils rendraient beaucoup plus de services à l'Eglise, eux-mêmes deviendraient beaucoup plus agréables à Dieu (et je laisse de côté le bon exemple qu'ils donneraient), s'ils employaient, ne fût-ce que la moitié du temps qu'ils dépensent ainsi, pour se tenir en oraison devant Dieu, alors même que leur spiritualité n'aurait pas atteint le degré dont nous traitons en ce moment. Car alors ils feraient certainement plus avec moins de travail, et plus par une œuvre que par mille, grâce au mérite de leur oraison et aux forces qui leur en reviendraient. Agir autrement, c'est marteler, faire un peu plus que rien, parfois absolument rien et même du mal... » (p. 235-238).

5. Avant de se clore par une bonne table alphabétique, l'ouvrage de M. H. nous donne la traduction des *Avis spirituels* de S. Jean de la Croix, tels qu'ils ont été restitués par l'étude critique du P. Gérard. C'est également sur cette édition critique qu'a travaillé le P. Grégoire de St-Joseph, C. D. [1]. Il a fait précéder les *Avis spirituels* de trois autres opuscules du même Saint : « *Précautions que doit toujours prendre celui qui veut être un vrai religieux et arriver promptement à la perfection* » (p. 5-13) ; « *Quatre conseils à un religieux pour parvenir à la perfection* » (p. 14-19) ; « *Degrés de perfection* » (p. 20-22) ; ces deux derniers livrets ont été découverts et édités pour la première fois par le P. Gérard. La traduction du P. Grégoire de St-Joseph ne tardera sans doute pas à être éditée dans un format plus commode que le grand in-8°. La comparaison du texte de M. Hoornaert et de celui du P. G. révèle quelques menues divergences, et démontre une fois de plus que, pour un travail précis, aucune traduction ne saurait dispenser du recours à l'original.

§ 5. — *Divers*

1. Qui n'a lu et médité l'un ou l'autre de ces petits livres à couverture violette, signés simplement par l' « auteur de la *Pratique progressive de la Confession et de la Direction*, » premier ouvrage d'une série qui devait comprendre, outre la *Formation à l'humilité*, les *Méthodes et formules pour bien entendre la Sainte Messe*, les *Sources de la piété*, la *Formation religieuse et morale de la jeune fille*, les *Méditations affectives et pratiques sur l'Evangile* ? [2] En le délivrant d'une longue vie de souffrances, la mort a permis de lever l'anonymat de l'auteur. « Un de ses fils spirituels » vient de publier ses *Lettres de direction* [3], et les a fait précéder d'une notice biographique.

Né à Tulle le 23 novembre 1840, prêtre le 22 décembre 1863, Léopold Beaudenom fut successivement préfet spirituel du Petit Séminaire de Servières (1863-1865), aumônier du couvent et du pensionnat des Ursulines de Beaulieu (1865-1875), où, après un essai de vie religieuse chez les Maristes, il revint et demeura jusqu'en 1880 ; sa santé, ébranlée par de graves imprudences qu'il avait commises en étant élève au grand séminaire et

[1] *Précautions spirituelles, avis et maximes de S. Jean de la Croix*, réformateur du Carmel. Traduction du P. Grégoire de St-Joseph. 1 vol. in-8 de 86 p. Rennes, Vatar, 1919.

[2] Tous chez Lethielleux.

[3] *Lettres de direction* de M. le chanoine L. Beaudenom, auteur de la *Pratique progressive de la Confession et de la Direction*. 1 vol. in-12 de XLVIII-457 p. Paris, Librairie St-Paul, et Lethielleux.

qu'il avait payées par un commencement de phtisie, lui interdisait la vie religieuse et l'obligeait bientôt à cesser tout ministère. Après avoir été aumônier des Sœurs aveugles de Saint-Paul, puis des Sœurs de Saint-Joseph de Belley à Paris, il se retirait en 1896 à Puteaux, où il mourut le 21 décembre 1916. Son biographe nous le dépeint comme une âme méditative, d'une sensibilité affinée par la souffrance, d'une énergie morale peu commune, toute entière consacrée à l'amour de Notre-Seigneur. Pour caractériser sa conception du ministère auprès des âmes, on nous cite (p. XXVII) les lignes suivantes de Gratry, où nos lecteurs trouveront un écho affaibli des paroles de S. Jean de la Croix qu'ils ont lues ci-dessus :

« On veut parler, on veut agir, on veut combattre. Nul ne veut s'enfermer dans sa chambre comme le demande Pascal. Nul ne veut s'enfermer avec Dieu, *clauso ostio,* comme le dit l'Evangile, pour interroger la lumière dans la source la plus recueillie. Qui donc veut croire à la présence réelle de Dieu, à la nécessité, à la possibilité de le voir pour connaître la vérité ? Il faut du repos ; et nous manquons aujourd'hui de repos bien plus encore que de travail. Le repos est le frère du silence. Nous manquons de repos comme de silence. Nous sommes stériles, faute de repos plus encore que faute de travail... Le repos pour le corps, c'est le sommeil. Le repos pour l'esprit, c'est la prière. »

De bonne heure M. Beaudenom fut amené par l'habitude du recueillement et de la prière à saisir ce qui fait le fonds même de toute vie spirituelle : la doctrine de la grâce. « Depuis mon grand séminaire, écrivait-il à propos de son livre *Les sources de la piété,* j'ai été dominé par l'idée de la grâce, et c'est une question à laquelle j'ai réfléchi pendant près d'un demi-siècle. Elle revient sans cesse dans tous mes écrits » (p. XXX).

Elle en forme le fonds solide, qui ne vieillira pas. Leur succès s'explique par elle, en même temps que par le charme d'un style que M. B. caractérisait par cette formule heureuse : « Je ne sais pas si j'écris bien ou mal ; *j'écris comme je pense et comme je sens* » (p. XXXIII).

On retrouve, quoique à un degré moindre, ces qualités littéraires dans les vingt séries de lettres de direction que publie le présent volume. Ni noms propres, ni lieux, ni dates. Quinze de ces séries de lettres ont été adressées à des personnes du monde, des femmes pour la plupart, deux à des religieuses, trois à des prêtres ; c'est tout ce que nous en savons. Utile aux directeurs, ce recueil, comme presque tous ceux de ce genre, ne doit être recommandé qu'aux âmes douées de prudence et de discernement ; les autres seraient tentées de prêter une valeur générale et absolue à des conseils que justifient seulement les circonstances particulières où ils ont été donnés. Tout le monde n'est pas de taille à faire, dans cette liasse d'avis mal circonstanciés, le départ nécessaire auquel M. B. lui-même conviait une de ses dirigées dans une page que nous allons citer, parce qu'elle nous semble caractériser et résumer sa méthode :

« La direction n'exige pas nécessairement l'obéissance. Elle est un conseil éclairé dont on doit faire cas selon la prudence, par conséquent selon la valeur des conseils demandés et de celui qui les donne. On peut s'en écarter si, de bonne foi, on ne les trouve pas très justes ou très applicables. Ce serait bien reposant de n'avoir pas la responsabilité de cet examen, mais c'est seulement par exception et dans une mesure toujours limitée qu'on doit s'en rapporter aveuglément à l'obéissance. Une obéissance habituelle du jugement *tendrait* plutôt à nous *diminuer*... Vous le voyez, à mon avis, la direction n'est pas l'impératif catégorique s'imposant par un droit qui lui serait propre, mais pouvant néanmoins, si elle est sage, s'imposer comme une lumière. *L'âme reste l'arbitre.* Si elle croit devoir se conformer au conseil reçu, parce qu'il fixe les incertitudes de *son esprit,* elle l'accueille *alors* comme venant de Dieu et lui transmettant sa pensée » (p. 244).

Certains passages, qui sonnent mal et que le contexte n'interprète pas suffisamment, auraient dû être accompagnés d'une note qui mette au point la doctrine ; telle, par exemple, cette appréciation de la valeur de la raison humaine, p. 164 :

« La raison pure ne peut affirmer ni la liberté de nos déterminations, ni même l'existence des corps, et cependant tout cela existe. La philosophie n'a fait qu'évoluer d'une erreur à l'autre. Soyons heureux de la divine instruction de l'Evangile qui nous explique tout ce qu'il nous importe de savoir. »

De telles affirmations ne sont pas justes en soi ; elles ne sont pas de nature à affermir une foi branlante, même si l'on se fait de la nature de la foi (à l'aide d'une citation sans référence et qui n'est pas scripturaire à moins d'un contre-sens) une idée aussi peu exacte que celle qui résulte du passage suivant adressé à la même personne :

« La foi, je crois vous l'avoir dit, n'est pas précisément un acte d'intelligence ; elle est un acte moral, par conséquent de la volonté. L'intelligence lui est nécessaire, mais ce n'est pas elle qui la détermine. « Les démons savent et ne croient pas. » L'intelligence éclaire la route, mais c'est la volonté qui entre dans la sphère du surnaturel. Elle fait le pas décisif sous l'impulsion de la grâce. Voilà qui explique des conversions basées sur des considérations ou très faibles, ou même peu justes » (p. 153).

2. Ce n'est pas seulement par le nombre et la valeur des livres publiés que se manifeste actuellement le renouveau de la spiritualité. Des Revues spéciales ont surgi, et des chaires ont été fondées dans les grandes Universités catholiques, pour donner un enseignement scientifique d'ascétique et de mystique.

C'est ainsi qu'en 1918 le R. P. Marchetti, S. J., inaugurait à l'Université Grégorienne de Rome un cours de « Théologie ascétique et mystique », en même temps que le P. Garrigou-Lagrange, O. P., bien connu par ses importants et excellents travaux de théologie spéculative, inaugurait un cours semblable au Collège Angélique de Rome (voir les programmes de ces deux cours dans *Revue d'ascétique et de mystique,* 1920, p. 92-95). Dans une lettre (texte italien, *ibid.)* adressée au P. Marchetti le 10 novembre 1919, S. S. Benoît XV voit cette initiative qui « correspond à un besoin réel » avec « une joie pleine d'espérance » ; il loue le professeur de s'être « mis sagement sous les auspices et la direction sûre de S. Thomas d'Aquin, qui,

dans cette science comme dans les autres sciences sacrées, se révèle un grand docteur et un grand saint ». On ne tardera pas à voir, par les résultats obtenus, de quelle importance pour la vie de l'Eglise est cet enseignement supérieur de la doctrine spirituelle.

3. C'est en janvier 1920 que parut le premier numéro de la *Revue d'ascétique et de mystique* [1] que nous venons de citer. Le R. P. J. de Guibert, S. J., en est le rédacteur en chef. Dans un article-programme, il expose l'objet de cette publication : il s'agit d'étudier « la vie spirituelle, c'est-à-dire tout l'ensemble des faits psychologiques tendant à développer (ou entraver) dans l'individu une activité morale et religieuse plus intense, plus haute, à réaliser en lui un état plus voisin d'un certain idéal de perfection » ; l'objet propre de cette étude sera la spiritualité catholique ; les travaux de « psychologie religieuse et l'histoire des religions ne seront abordés qu'en vue d'éclairer cet objet premier de notre travail ». La Revue publiera donc des études scientifiques, soit historiques, soit psychologiques, soit théologiques, inspirées par « le désir d'arriver à *savoir* ce qu'est la vie spirituelle catholique » ; les travaux historiques seront, semble-t-il, les principaux ; on insiste sur leur utilité propre, et sur l'appui nécessaire qu'ils ont à donner à la spéculation théologique.

De fait, dans son ensemble, surtout dans ses « notes et documents », dans ses chroniques et dans ses bibliographies, cette revue est d'une bonne tenue scientifique et d'une haute valeur documentaire. Son succès est assuré près des catholiques, et elle s'imposera vite même à nos adversaires.

4. *La Vie Spirituelle ascétique et mystique*, publiée sous la direction des Pères Dominicains [2], est de quelques mois l'aînée de la *Revue* publiée par les Jésuites, son premier fascicule ayant paru en octobre 1919. Elle s'adresse, dit l'article inaugural, à la fois aux prêtres et aux laïcs, en vue de leur « exposer les richesses de la grâce, toutes les merveilles qu'opère dans les baptisés l'*Esprit vivificateur.* » Donner aux âmes *la vérité,* tel sera son but primordial.

« Nous chercherons avant tout à donner une doctrine irréprochable et forte... Notre premier but sera d'instruire, afin d'arriver plus sûrement à décider la volonté... Combien peu de chrétiens, et même combien peu de personnes pieuses se nourrissent de ce qui est pourtant *la vraie vie,* du sens profond des mystères de l'Incarnation, de la Rédemption, de l'Eucharistie, de l'habitation de la Sainte Trinité en nous ! Une connaissance sérieuse de Dieu est nécessaire au progrès spirituel...

« ... Et si l'on nous demandait encore pourquoi nous insisterons avant tout sur la doctrine, nous répondrions : pour que notre enseignement soit *pratique*... Quoi de plus pratique que de donner aux fidèles des notions exactes qui dirigeront leurs lectures, leurs réflexions et leur conduite ?... Nous croyons donc faire œuvre utile... en travaillant à restaurer la piété sur ses bases doctrinales.

« Nous trompons-nous en pensant que, sans y viser directement, nous ferons aussi œuvre utile d'*apologétique ?* La réponse la plus efficace à beaucoup d'objections est souvent la simple exposition de la vérité. Nous croyons que faire connaître la *vraie vie* de l'Eglise, sa vie intime, est le meilleur moyen de lui attirer le respect et l'amour.

« ... Est-il besoin d'ajouter que notre étude sera non seulement spéculative, mais aussi, autant que nous le pourrons, affective, pénétrée de piété, de la vraie charité ?... »

Effectivement, la *Vie Spirituelle* se caractérise par la grande valeur théologique et doctrinale des articles qu'elle a publiés jusqu'ici, notamment de ceux qui sont signés des PP. Gardeil, Garrigou-Lagrange, Joret, et par le caractère pratique des études de moindre envergure et des citations assez longues de textes anciens. Le théologien peut s'y instruire, et l'âme fidèle y faire sa lecture spirituelle. Aussi le succès de cette revue a été considérable, et ne peut que s'accroître. Nous la recommandons d'autant plus volontiers à nos abonnés que « dans un enseignement aussi délicat que celui de la théologie mystique », elle a vraiment « pris pour guide... S. Thomas d'Aquin », et que, dans les questions controversées de nos jours sur la nature de l'union mystique, sur la possibilité et le droit pour tous les chrétiens d'y aspirer et d'y parvenir, elle reprend et soutient brillamment les thèses que l'*Ami* n'a cessé d'exposer et de défendre.

ACTES DU SAINT-SIÈGE

(*Acta* n° 8, du 2 août)

Actes de S. S. Benoît XV

I. Motu proprio « Bonum sane » du 25 juillet 1920, à l'occasion du cinquantenaire de la proclamation de S. Joseph comme Patron de l'Eglise universelle. — Le Pape se réjouit des progrès qu'a faits la dévotion envers S. Joseph et voudrait qu'elle soit un antidote contre les deux maladies actuelles du naturalisme et du communisme. Il recommande la pratique de cette dévotion le mercredi et durant tout le mois de mars, ainsi que les confréries établies sous le patronage de S. Joseph pour secourir les agonisants. Il ordonne que, durant l'année qui suivra le 8 décembre prochain, il y ait dans chaque diocèse, au gré de l'évêque, une fête solennelle en l'honneur du Saint, et accorde à tous ceux qui y prendront part une indulgence plénière, aux conditions ordinaires.

II. Constitutions apostoliques. — 1° 14 mai 1920, *Braga* (Portugal). — Approbation du nouveau Bréviaire de Braga pour tout cet archidiocèse, qui a son rit spécial.

[1] *Revue d'ascétique et de mystique*, paraissant tous les 3 mois en fascicules de 96 à 112 p. in-8. — Abonnements : France et Belgique, 12 f. ; Union postale, 15 f. — Administration : Toulouse, 9, rue Montplaisir, et Paris, 5, place St-François-Xavier.

[2] Comité de rédaction : un groupe de professeurs au Collège Angélique à Rome. Secrétaire de rédaction : le P. Bernadot, O. P. — Paraît le 10 de chaque mois par fascicules de 80 p. in-12. — Abonnements : France, 12 f. ; Union postale, 14 f. — Paris, Lethielleux, 10, rue Cassette.

2° 20 février 1920, *Treja* (Italie centrale). — Le diocèse de Treja, qui depuis sa fondation en 1816 était administré par l'archevêque de Camerino, est réuni, à cause de la difficulté des communications, au diocèse de San-Severino, dont l'évêque joindra à son titre celui d'Administrateur apostolique de Treja.

3° 22 mai 1920. — Le territoire « de los Andes » est enlevé au diocèse de *Catamarca* (Rép. Argentine) et rattaché à celui de *Salto* (Uruguay).

III. Lettres du Pape. — 2 avril 1920. Au R. P. Louis Orione, Directeur de la Petite Œuvre de la Divine Providence, pour le 25e anniversaire de son sacerdoce. — 5 juillet 1920. A Mgr Henri Debout, pour ses travaux sur Jeanne d'Arc.

S. Congr. Consistoriale

1° 2 juillet 1920, *Oran*. — La partie méridionale de ce diocèse est rattachée à la Préfecture apostolique de Ghardaia.

2° 7 juillet 1920. — Le diocèse de *Comacchio*, uni à celui de Ferrare en 1908, en est détaché et reprend son autonomie.

S. C. des Religieux

20 juin 1920. — Décret de *louange* à l'Institut des Sœurs de St-Joseph de Toronto (Canada). — Approbation définitive des Constitutions des Sœurs Franciscaines de St-Georges, au diocèse d'Osnabrück. — Approbation pour sept ans des Constitutions des Sœurs du Bon Samaritain, à Sydney.

S. C. de la Propagande

25 juillet 1920.

Instruction sur l'érection des quasi-paroisses dans les Vicariats et Préfectures apostoliques

Cum a pluribus Vicariis et Præfectis Apostolicis huic S. Consilio Christiano Nomini Propagando dubia quædam de quasi-parœciis earumque erectione proposita fuerint; ad ea tollenda atque ad optatam in agendo uniformitatem inducendam, opportunum visum est sequentes tradere normas, fideliter et diligenter servandas.

1) Ea est sacrorum Canonum mens ut cujusvis seu Vicariatus Apostolici seu Præfecturæ territorium in distinctas partes dividatur, quarum singulæ determinatum populum, cum propria ecclesia et peculiari pastore, habeant (can. 216, § 2). Quare Vicarii Præfectique Apostolici eo tendere debent ut Missionem sibi concreditam ad hanc suscipiendam aptæ constitutionis formam adducant, et, ubi judicaverint ad eam divisionem procedi posse, id perficere non omittant.

2) Non præpropere tamen et inconsiderate urgenda est divisio, præsertim si ea quæ necessaria sunt, prævideantur defutura (can. 1415, § 3). Præ oculis in primis habeant Vicarii et Præfecti Apostolici, in erigendis quasi-parœciis, utilitatem animarum et quibus incrementis res catholica in suis regionibus adoleverit. Res hinc serio examinetur, audita, ad normam can. 302, Consiliariorum sententia, vel etiam præcipuorum Missionariorum in congressu adunatorum, prout in can. 303 statuitur.

3) Neque tamen necesse est aut suadendum ut tempus exspectetur quo totum Vicariatus vel Præfecturæ territorium in quasi-parœcias dispertiri possit; pedetentim enim et per partes utiliter etiam proceditur, ita ut una pars in quasi-parœcias dividatur, alterius partis divisione in opportunius tempus dilata.

4) Erectio quasi-parœciæ fiat per decretum Ordinarii, quo clare describantur territorii limites. Ubi vero practice hoc obtineri non possit, sufficit declarasse quæ christianitates ad singulas quasi-parœcias pertineant. Decreto insuper statuatur quæ sit ecclesia principalis quasi-parœciæ, nec non residentia quasi-parochi.

5) Hujus decreti bina exemplaria conficiantur, quorum unum in archivo Vicariatus vel Præfecturæ Apostolicæ, alterum in novæ erectæ quasi-parœciæ actis adservetur.

6) Constituta quasi-parœcia, ipso facto oriuntur jura et obligationes quasi-parochi, quæ a Codice juris canonici sanciuntur (vid. præsertim canones 451, § 2, 1; 454, § 4; 456; 456; 459; 461; 1356; 306; 462 et seq.).

7) In erectis quasi-parœciis pro matrimoniorum celebratione attendatur oportet canonibus 1096 et 1095; in locis vero ubi ipsæ constitutæ non sunt, Missionarii censendi sunt cooperatores Vicarii vel Præfecti Apostolici, atque proinde cum licentia generali ab Ordinario concessa valide et licite adsistunt matrimoniis.

8) Similiter ex quasi-parœciæ erectione sequitur ut omnes ecclesiæ, capellæ vel oratoria, intra fines territorii quasi-parœciæ sita, subsidiaria habeantur et in ejus ditione et dependentia maneant donec quasi-parœcialitatem consequantur vel a quasi-parochi cura exempta fuerint, ad normam can. 464.

9) Optimum demum consilium erit, divisione territorii in quasi-parœcias peracta, dispertiri quoque Vicariatum vel Præfecturam in aliquos districtus qui plures quasi-parœcias comprehendant, prouti jam in aliquibus Vicariatibus laudabiliter factum est, ut ita etiam Vicariatus foranei adumbrentur atque aptius regimini et administrationi missionis provideatur (can. 217, 445 et seq.).

Ex ædibus S. C. Propagandæ Fidei, die 25 julii 1920.

G. M. Card. VAN ROSSUM, *Præfectus*.

C. Laurenti, *Secretarius*.

S. C. des Rites

1° 6 février 1920, *Braga*. — L'édition Vaticane du nouveau Bréviaire de Braga est déclarée édition typique.

2° 11 juillet 1920, *Lyon*. — Déclaration de l'héroïcité des vertus du Vén. Marcellin Champagnat, Mariste, Fondateur des Petits Frères de Marie.

S. Rote Romaine

23 déc. 1918, *Québec*. — Déclaration de nullité du mariage de Denise Lacroix avec Gildas Shink, « ob defectum aptitudinis ad consentiendum viri amentis. »

Secrétairerie d'Etat

10 juin 1920. — Lettre italienne au cardinal Van Rossum, Préfet de la Propagande, sur l'Œuvre de St-Pierre pour la formation du clergé indigène dans les Missions.

L'« AMI DU CLERGÉ » ET LES LIVRES

Comptes rendus Bibliographiques

L'éducation dans la famille. Les péchés des parents : *II. Nos filles*, par P.-F. Thomas, prof. honoraire au lycée de Versailles, in-12 de XVI-272 p., 3 f. 50. Paris, Alcan. — **L'éducation religieuse.** *Entretiens à des mères chrétiennes*, par l'abbé Cl. Bouvier, in-12 de XXIV-331 p., 3 f. 50, Gabalda. — **Une nouvelle Méthode d'éducation pour le jeune âge,** par Claude Mancey, in-12 de 157 p., 3 f., Lethielleux. — **Les nouvelles méthodes d'éducation.** *L'éducation de la volonté et du cœur*, par J. Wilbois, in-12 de 180 p., 2 f. 50, Alcan. — **L'Education de l'Effort,** par Georges Demeny, prof. du Cours d'Education physique de la Ville de Paris, in-12 de VII-228 p., 3 f. 50, Alcan. — **Nos maris, nos femmes, nos jeunes filles,** par Pierre Aguétant, in-12 de 208 p., 3 f. 50, Plon. — **Manuel d'histoire de la Pédagogie,** par un professeur d'Ecole Normale, in-12 de 392 p., 6 f. 50. Lyon, Vitte.

I. — M. Thomas avait donné, avant la guerre, une Ire série intitulée *Nos fils*. Cette fois c'est à *nos filles* qu'il en a. Il se place au point de vue du développement naturel des facultés humaines, mais sans exclure l'élément surnaturel : bien au contraire, il rend hommage à la grandeur de la vocation religieuse, et surtout il insiste sur la nécessité d'une éducation religieuse plus solide si l'on veut assurer la persévérance des jeunes filles dans la foi. Et pour le reste, on trouvera ici une mine d'observations, aussi piquantes que délicates, sur tout ce qui a trait à l'éducation d'une enfant : jeux de la première enfance (poupées et contes bleus) ; imprudence des gâteries, de la mollesse, de la sensualité ; nécessité de la confiance chez les enfants ; l'éducation esthétique, morale, intellectuelle ; l'esprit critique et l'esprit de critique ; l'école et l'internat ; les camaraderies et amitiés d'enfance et d'adolescence ; le sens social et les œuvres ; les salons ; les sacrifiées, les professionnelles ; le mariage...

II. — M. l'abbé Claude Bouvier, enlevé prématurément pendant la guerre, avait donné toute sa vie sacerdotale, exactement vingt-six ans, à l'éducation de la jeunesse, à l'Ecole St-Maurice de Vienne sa ville natale. C'était un modèle d'âme apostolique, et l'une des plus fines plumes du clergé. On a recueilli après sa mort ces *Entretiens*, qui resteront un de nos beaux livres de pédagogie chrétienne. Toutes les mères chrétiennes savent ce qu'elles doivent donner à leurs enfants ; mais toutes ont besoin de l'apprendre mieux, puisque ce qu'elles doivent donner, c'est Dieu, et que Dieu, on ne l'a jamais assez. C'est pourquoi les dames de Vienne étaient si heureuses de se presser autour de la chaire de M. Bouvier ; et nous prions Dieu que toutes les mères de France viennent méditer ici la tâche que la Providence leur assigne dans l'éducation religieuse de leurs enfants : éveil du sens religieux ; éducation de la prière ; éducation de la foi (chez les jeunes gens et chez les jeunes filles) ; éducation du repentir, du travail, de la conscience (son éveil, sa première formation, les fausses voies, les crises) ; éducation du sacrifice, du zèle ; nécessité d'une éducation supérieure chez les femmes ; le rôle providentiel de la mère dans la genèse d'une vocation sacerdotale.

III. — Mlle Claude Mancey a écrit ces pages, ou tout au moins la substance de ces pages, pour le *Journal de l'Université des Annales*. Sa *Nouvelle Méthode* n'est pas la limpidité même. Ce qu'elle appelle « le Système éducatif français » a pour auteur Mlle Mulot, qui fonda et dirigea pendant trente ans l'Ecole des Aveugles d'Angers. Et de même que Mme Montessori a trouvé sa méthode à l'usage des enfants normaux en soignant des bambins « anormaux, » de même c'est en élevant « ceux qui ne voient pas » que Mlle Mulot, patiemment, minutieusement, a élaboré sa méthode à l'usage de ceux qui voient : mener de front toutes les cultures de l'être humain, et par conséquent associer l'emploi du sens tactile et du sens musculaire à l'éducation morale et intellectuelle. Nous avions déjà des applications de ce principe dans la méthode Frœbel et dans les jardins d'enfants (dont il a été parlé ici avant la guerre) ; et le principe lui-même, à savoir que ce n'est point par l'éducation livresque et abstraite que l'on peut mener la première formation des enfants, — qu'il faut mettre l'action avant la pensée, le concret avant l'abstrait, la chose avant le mot, — n'est pas une invention de Frœbel. Rabelais déjà parlait d'utiliser le mouvement comme moyen éducatif. Et Rabelais pouvait se donner comme réformateur, non comme inventeur. Ce sont de ces idées de bon sens qui sont vieilles comme le monde, que l'on peut oublier en pratique (comme on oublie tant d'autres choses), mais qui ne disparaissent jamais totalement du fonds commun de l'expérience des siècles. C'est pourquoi, si quelques-unes des applications de la pédagogie musculaire de Mlle Mulot appellent encore un point d'interrogation, le principe lui-même reste à considérer ; et il faut remercier Mlle Mancey de nous l'avoir exposé.

IV. — M. Wilbois, qui a enseigné à Paris au Collège Stanislas et à l'Ecole Lacordaire, puis en province à l'Ecole des Roches, puis à l'Ecole française de Moscou, est un catholique qui jadis a subi quelque imprégnation des doctrines visées dans l'Encyclique *Pascendi*. Et il est tout moderne en pédagogie aussi.

« La science de l'éducation est toute nouvelle, » professe-t-il, parce que « l'éducation est tributaire de disciplines qui ne se sont constituées comme sciences que récemment. » Elle est tributaire de la sociologie, de l'histoire, de la psychologie : — « Mais la psychologie, la sociologie et l'histoire hier encore n'avaient pas de méthode. Ce n'est donc qu'aujourd'hui que l'éducation, qui les suppose, peut être étudiée comme une science. »

On laissera pour compte à M. W. ce qui est théorie pure, abstraction, schématisation. Il ne s'occupe pas ici de l'éducation intellectuelle, mais seulement de la formation de la volonté et du cœur. On y glanera des remarques pratiques, des notations utiles, non sans se tenir en garde contre un optimisme excessif, contre un esprit d'illusion et de chimère. Ce livre pourra être à sa place aux mains de Supérieurs ou de directeurs expérimentés ; nous aimerions peu le voir en mains trop jeunes. — P. 151, à propos de la formation de la chasteté, il dit que la chasteté nous mène, « à travers ce que le vulgaire appelle notre nature humaine, vers notre nature véritable qui est une surnature » : formule dangereuse, où l'on perçoit l'écho de l'apologétique moderniste qui prétend que la nature postule le surnaturel.

V. — M. Demeny, déjà connu par diverses monographies ayant trait à l'éducation physique, nous livre ici comme en une synthèse le fruit de trente-cinq années d'enseignement.

Il est professeur d'éducation physique. Mais l'éducation physique est œuvre d'intelligence et de volonté ; et d'ailleurs l'effort, quel qu'il soit, musculaire ou cérébral, de volonté ou de réflexion, ou simplement impulsif, toutes ces variétés d'effort que désigne ce mot générique d'effort, répondent à un fait unique,

issu d'une même source. Aussi ces pages sont-elles œuvre de psychologie beaucoup plus que de physiologie.

La vie d'un homme d'action, c'est l'effort. L'effort est l'opération inséparable de l'acte voulu, énergique, intelligent. La valeur de l'individu se mesure à la somme d'efforts dont il est capable (étant donné que sa volonté, éclairée par l'intelligence, les dirige vers un but moral). — Et de même pour un peuple : sa grandeur coïncide toujours avec le maximum d'efforts convergeant vers un idéal élevé : ce qui suppose une discipline volontaire ayant pour objet d'éviter la dispersion et le gaspillage de l'énergie.

Une direction à nos efforts... M. Demeny s'élève contre les gymnastiques modernes (contre la suédoise surtout), contre ces innombrables traités d'éducation physique qui semblent s'être entendus pour s'éloigner à dessein des mouvements naturels. Il a écrit, à mainte reprise, dans ses ouvrages, cette formule : — « On ne peut admettre une éducation des mouvements *qui soit contraire à la manière dont on les utilisera dans la pratique*. » Ce sont les exercices simples et naturels qui ont fait nos ancêtres. Le perfectionnement de nos mouvements ne peut être mené bien loin dans un système d'actes schématiques n'ayant rien de commun avec nos mouvements naturels. — « Les assouplissements employés dans l'armée sont même des moyens faux d'éducation, puisqu'ils n'habituent pas à mettre dans les actes de la vie usuelle le liant, le moelleux et l'à-propos qui distinguent les mouvements bien faits des mouvements maladroits. » La gymnastique ne doit pas nous enlever nos facultés innées, mais les augmenter. La loi de l'éducation physique, c'est de perfectionner les fonctions en en conservant l'harmonie (appliquez ceci à toute éducation, p. ex. à l'éducation du geste oratoire, mais aussi à l'éducation intellectuelle et morale). Il ne faut pas croire que la meilleure direction de nos efforts consiste en des combinaisons de mouvements fantaisistes. Le vulgaire admire chez un athlète les grimaces du visage, les contorsions des membres, la raideur du corps, la turgescence des veines, etc. : en réalité, toute cette énergie apparente sur laquelle on s'extasie, est de l'énergie perdue. Le même travail, fait par un athlète bien éduqué, n'aurait aucune apparence de souffrance et semblerait simple et facile. Les bonnes machines sont silencieuses ; si elles s'échauffent et grincent, leur durée sera courte. Simplicité, ici comme partout.

A l'effort, il faut un dosage, une limite : le travail excessif nous est aussi funeste que l'oisiveté. L'activité continue mais modérée est la condition d'entretien de notre vigueur et de nos facultés. La machine humaine ne s'accommode pas d'une dépense massive et soudaine : il lui faut une alternance d'activité et de repos, un rythme convenable de travail.

Ce rythme n'est pas le même pour tous les tempéraments, ni, pour le même tempérament, à tous les instants de sa vie. Il peut, par l'habitude, par un dosage progressif sagement gradué, s'accélérer, s'intensifier : c'est ce que l'on appelle l'entraînement. L'état d'entraînement n'est pas autre chose que l'habitude de l'effort : il constitue un équilibre nouveau de nos fonctions, celles-ci continuant à s'accomplir régulièrement et sans trouble malgré une dépense considérable de travail. — L'état d'un coureur, p. ex., n'est plus celui de l'homme au repos : s'il partait d'emblée à toute vitesse, ce serait vite l'épuisement. Il lui faut la mise en train pour éviter les désordres circulatoires.

Cette habitude de l'effort est profondément moralisatrice. Une vie active et bien remplie est source de joie, donc de moralité. Les sportifs sont exubérants de gaîté et de bonne humeur. La chair est triste, l'effort est vivifiant et gai : — « Les Saints et les martyrs allaient au supplice avec joie, les blasés vont au plaisir avec mélancolie » (p. 163). Tout effort crée un état mental nouveau qui facilite nos efforts ultérieurs et nous améliore en nous faisant aimer l'action. L'énergie morale n'est certes pas l'énergie physique et n'est pas due à l'augmentation de l'énergie physique ; mais ce qui est sûr, c'est que, toutes choses égales d'ailleurs, « l'énergie physique constitue un état favorable à l'énergie morale » (p. 79) : les centres moteurs spéciaux qui président à notre énergie morale, jouissent d'une indépendance qui leur assure la suprématie dans la hiérarchie des fonctions ; mais ils bénéficient par ailleurs du meilleur état des autres fonctions avec lesquelles ils sont en rapport.

M. Demeny est professeur d'éducation physique. Il s'occupe, en principe, d'éducation physique. Mais on voit s'il sait « prolonger les lignes, » comme disait un moraliste d'expérience, s'il sait entendre les rapports du physique et du moral, le retentissement de l'effort sur nos facultés mentales. — « La vie est belle, dit-il, si on la sait comprendre ainsi (organisée par l'effort bien dirigé) ; elle est un supplice quand on n'en voit que les souffrances passagères, éteintes aussitôt que nées » (p. 168).

Savoir vouloir est chose rare, dit-il encore (p. 223) ; savoir ce que l'on veut est encore plus difficile ; continuer à vouloir dans une même direction est l'exception. — Or, c'est cette éducation de l'effort qui nous apprend à vouloir, et à savoir ce que nous voulons, et à diriger notre travail vers un but fixé. Et vouloir ainsi, c'est pouvoir.

VI. — M. Aguétant inscrit en sous-titre : *Pages de sentiment et d'ironie*. Sentiment ? Oui, mais si superficiel, et qui sent tellement le convenu, le factice, l'apprêté ! C'est bien ainsi que l'on sent dans le monde, dans le monde mondain, dans les ménages mondains. Et c'est pourquoi il y a si peu de vrai amour, si peu de joie dans le monde... Si peu de bonne ironie aussi. Non que l'ironie soit enfiellée ici ; elle est seulement banale, et trop cherchée. On ne sait pas rire dans ce monde-là. Il n'y a d'ironie vraie, et salutaire, qu'au service de la vertu, au service de la charité et de la tendresse comme chez S. François de Sales, au service de la foi, de la patrie, de toutes les grandes causes comme chez Veuillot ou de Maistre... Ce livre est fait de menus croquis d'une page, d'une demi-page, qui n'auront rien d'épuisant pour votre cerveau. Vous comprendrez, en le lisant, pourquoi il y a un « monde où l'on s'ennuie. » Ah ! qu'il y a loin d'ici à nos bonnes frairies sacerdotales !

VII. — Le *Manuel d'histoire de la pédagogie* nous vient de Belgique. Il se place essentiellement au point de vue moral et religieux. Car l'idée qu'on se fait de l'éducation dépend de la conception que l'on a de la vie, de son but, de sa valeur. Donc, se demander d'abord quelle était la doctrine morale de tel siècle, de tel auteur... Notre auteur passe rapidement en revue l'antiquité païenne (caractères généraux de l'éducation en Egypte, en Perse, en Grèce, à Rome), puis aborde l'âge des Pères, la renaissance carolingienne, l'éducation physique, morale et religieuse des garçons et des filles au moyen âge, la Renaissance du XVe siècle, l'humanisme chrétien et l'humanisme païen, la pédagogie protestante, la pédagogie du grand siècle (l'Oratoire, Port-Royal, S. J.-B. de la Salle, Fénelon, Mme de Maintenon, etc.), le XVIIIe siècle et l'assaut du rationalisme contre la pédagogie chrétienne, le XIXe siècle enfin, qui prend, avec ses multiples écoles, la part du lion (p. 247-382). Pages très denses, écrites en un style de Memento : on y expose, avec les détails voulus, la doctrine des grands maîtres (ou des grands démolisseurs), des chefs de file (p. ex. pour le XIXe siècle, Kant, Spencer et Bain, Herbart, Pestalozzi, Overberg, Girard, Dupanloup, etc.), et quelques mots suffisent à caractériser ceux qui ensuite sont entrés dans le sillage ouvert. Répertoire très précieux, et dont il n'existe pas d'équivalent.

Madame saincte Anne et son culte au moyen âge, par le P. Charland, O. P., gr. in-8 de 350 p., 8 f. — **Gethsémani :** *Notices historiques et descriptives,* par le P. Meistermann, O. F. M. In-8 de XVI-335 p., 2 cartes, 12 plans, 5 vues photographiques, 10 fr. — Paris, Aug. Picard.

I. — Sur le 1er volume du P. Charland, voir *Ami* 1911, p. 1128. Le 2me volume qui a paru à la veille de la guerre et que nous annonçons aujourd'hui, ne fait en somme qu'un tome unique avec le 1er, puisqu'il reprend la pagination au chiffre où le 1er l'avait laissée : il s'ouvre sur la page 352 pour se clore sur la p. 700.

Le P. Charland commençait, au 1er vol., l'histoire du culte de sainte Anne en Orient ; il l'achève et y ajoute, en 160 pages, l'histoire de ce même culte en Occident. Il s'étend moins longuement sur l'Occident, parce qu'un grand nombre des données relatives à l'Orient valent aussi pour l'Occident. C'est qu'en effet l'Orient et l'Occident, si profondément séparés depuis la fin du moyen âge (et maintenant encore, en dépit de tous les vapeurs et de tous les chemins de fer possibles : l'*unité* religieuse seule pourra combler le fossé), l'Orient donc et l'Occident ont été longtemps deux mondes frères l'un de l'autre, unis d'esprit et de cœur, se visitant, se compénétrant l'un l'autre, si bien que, à Rome, on pouvait se croire à Byzance, tout ainsi que, aujourd'hui, à Sainte-Anne de Jérusalem on se croit en France. Le mouvement de pèlerinages, que nous voyons si intense au temps de S. Jérôme, aux environs de l'an 400, ne s'est pas ralenti après les grandes invasions : nous en suivons les traces ininterrompues et multiples à travers les Chroniques et *Itinéraires* de ces âges, jusqu'aux croisades, jusqu'en ces siècles Xe et XIe qui (avant la réforme de S. Grégoire VII) furent si tristes pour l'Occident. — Et de même que l'Occident n'a jamais oublié les routes d'Orient, de même l'Orient n'a cessé de se sentir chez lui en Occident, surtout en Italie, surtout à Rome. Rome, au milieu du VIIe siècle, est une ville aussi byzantine que romaine : de 642 à 741 se succèdent huit papes de nationalité grecque et cinq originaires de Syrie ; autour des Papes, un clergé grec, des moines grecs, des officiers grecs, des résidents grecs. Toute une population de Grecs et de Syriens vit sur le Vélabre, autour de Santa-Maria in Cosmedin. Et quel afflux nouveau de moines orientaux en Italie, à Rome, jusqu'en la maison hospitalière du Pape, à partir de la IIme moitié du VIIIe siècle, à la suite de la persécution déchaînée par les Iconoclastes ! Un érudit anglais a compté 18 monastères grecs fondés à Rome entre le VIe et le XIe siècle (et la liste est évidemment incomplète) ; M. Bayet, dans la Calabre seule, dénombre 97 couvents de l'Ordre de Saint-Basile fondés aux IXe et Xe siècles ; etc., etc.

Ceci semble une question d'histoire générale, mais qui n'éloigne pas de sainte Anne, puisqu'il est bien nécessaire de situer dans le cadre de l'histoire générale les faits particuliers pour en mettre en lumière la portée et la valeur. Ces deux volumes sont le monument le plus complet qui ait encore été érigé en l'honneur de sainte Anne. Ce sont au moins les matériaux d'un monument complet. Car, si le P. Charland n'ignore rien de ce qui a trait aux origines du culte de sainte Anne et à son développement au moyen âge, on ne saurait dire que tout cela soit parfaitement digéré et qu'il soit toujours absolument aisé de suivre la démonstration. Pour les érudits, ce sera un labeur, mais le labeur n'est pas pour les faire reculer ; et quant aux fervents de la chère Sainte, ils pourront presque ouvrir le livre au hasard : à chaque page ils sont sûrs de rencontrer quelque exquis témoignage (fait ou texte) de la piété de nos pères. Car notre auteur est pieux autant qu'il est érudit. Chez lui l'érudition est toute au service de la piété. Et comme toute piété fervente est combative, veuillez croire qu'il ne ménage pas les hypercritiques pour qui les documents seuls comptent et qui de l'absence de documents concluent avec une inconscience superbe à l'absence de culte. Il arrive même que l'ardeur de sa piété l'emporte à des formules d'une belle hardiesse : celle-ci, p. ex. (p. 367, à propos du doute qui peut planer sur la portée de certains faits ou de certains textes) : — « Ce serait le cas de répéter le mot si connu : *Je n'en sais rien, mais je l'affirme ; je l'affirme parce que je le sens !* — Je le sens, parce que si l'érudition a ses lois, la piété, elle aussi, a les siennes. Or la piété mariale a dû naître le jour où des rois, partis de l'Orient, s'arrêtèrent à Bethléem, et là, entrant dans une maison, trouvèrent l'Enfant avec Marie sa mère. — Par surcroît, dix mille difficultés ne font pas un doute, pensait Benson après Newman. »

II. — *Gethsémani* est un livre d'érudition aussi, d'une érudition admirablement claire et agréable à suivre, et qui, elle aussi, se tourne d'elle-même, dans l'esprit du lecteur comme dans la pensée de l'auteur, en piété. C'est l'histoire, « descriptive » (comme dit le titre) et pittoresque non moins que documentée et critique, du culte dont n'ont cessé d'être l'objet les lieux à jamais illustrés par l'Agonie du Sauveur.

Les témoignages écrits manquent avant le IVe siècle (ce n'est que vers la fin de ce siècle que le lieu de l'Agonie du Christ fut marqué par une église) ; mais c'est bien ici que l'on peut constater que les documents ne sont pas tout : les preuves morales suffisent amplement à établir la continuité de la tradition. Il y a toujours eu des chrétiens à Jérusalem depuis la mort du Christ, et toujours aussi des pèlerins : l'histoire a conservé le nom de quelques-uns des plus célèbres d'entre ceux-ci : S. Méliton de Sardes en 170, Clément d'Alexandrie en 211, Alexandre évêque de Cappadoce vers 212, S. Firmilien évêque de Césarée de Cappadoce vers 256, Origène en 216 : Origène fut ordonné prêtre à Jérusalem même en 228 et parcourut la Terre Sainte pour y chercher, nous dit-il, les traces de Jésus, de ses disciples et des prophètes. Et S. Jérôme au siècle suivant écrit qu' « il serait trop long d'énumérer les évêques, les martyrs et les hommes versés dans la science ecclésiastique, qui, depuis l'Ascension du Seigneur jusqu'à ce jour, sont venus en tout temps dans la ville de Jérusalem, *croyant ne pouvoir atteindre la perfection dans la science et dans la vertu,* s'ils n'avaient pas adoré le Christ dans les lieux où du haut de la Croix il publia l'Evangile. »

Rien de plus plausible, dans ces conditions, que le maintien et la continuité d'une tradition authentique, — d'autant que, pour ce qui est du domaine de Gethsémani en particulier, il a dû conserver longtemps son nom, même parmi la population juive et païenne.

Ce qui n'est pas authentique, c'est la tradition de la grotte. Ce n'est que beaucoup plus tard, après l'époque des Croisades, vers 1362, que les Latins ont localisé, ont transposé l'agonie dans la grotte, malgré les exégètes, « qui n'ont jamais pu concilier l'agonie du Sauveur dans un souterrain avec les récits évangéliques » (p. 232). Mais les chrétiens des divers rites orientaux ont toujours continué à vénérer le lieu des trois prières aux ruines de l'église de St-Sauveur, là où on le vénérait au IVe siècle ; et c'est eux qui ont raison : il n'y a plus à hésiter, dit le P. Meistermann. Ce qui est encore aujourd'hui la grotte de Gethsémani servait de refuge habituel, la nuit, à Jésus et à ses disciples, dans leurs voyages à Jérusalem. C'est dans cette grotte que le soir de l'Agonie, il envoya huit des siens prendre un peu de repos, tandis qu'il emmenait Pierre, Jacques et Jean avec lui, du côté opposé, pour aller prier dans le jardin. Il s'avança ensuite, seul, un peu plus loin ; et au lieu même où la tradition de cette époque fixait sa triple supplication à son Père, les chrétiens du IVe siècle élevèrent une église, qui, détruite au VIIe siècle (par les Perses d'abord en 614, puis par les musulmans en 692), fut rebâtie par les chrétiens indigènes dès l'arrivée des Francs, pour être renversée de nouveau en 1187 (reprise de Jérusalem par Saladin).

C'est de cette église, détruite en 1187, que les ruines, enfouies sous le sol, ont été mises à découvert en 1909, sous la direction des Franciscains : c'est une église à trois nefs, longue de 32 m. 50 sur 22 m. 85 de largeur, attenant à la clôture méridionale du jardin de Gethsémani et s'étendant entre la route de Jéricho à l'ouest et le chemin méridional du Mont des Oliviers à l'est.

Un détail de ces ruines qui est fort intéressant et souligne expressément leur authenticité. Jean de Wurzbourg, qui y fut en 1165, raconte que dans l'église de l'Agonie le rocher brut émerge du pavé en trois endroits (abside de gauche, spécifie un autre pèlerin de 1172, abside de droite, et milieu du chœur) en souvenir de la triple prière du Christ. Or, une des deux absides n'a pu encore être déblayée ; mais dans l'autre on voit en effet une petite roche informe surgir au-dessus du pavé ; et au milieu du chœur le rocher s'élève à 10 centimètres au-dessus du pavement en mosaïque, formant un rectangle de 80 cm. de long sur 60 de large, martelé sur toute sa surface par les pèlerins, semble-t-il, qui en ont emporté des éclats.

Ces ruines enfin ne resteront pas longtemps des ruines : le 17 octobre 1919, le cardinal Giustini, Délégué apostolique en Terre Sainte à l'occasion du VII^e centenaire du pèlerinage de S. François d'Assise à Jérusalem, a posé la première pierre de l'église qui doit s'élever en cet endroit en l'honneur du Cœur agonisant de Jésus, à l'emplacement de la basilique détruite en 1187 et de l'*ecclesia elegans* vénérée et décrite par sainte Silvie d'Aquitaine vers l'an 385.

D'autres sanctuaires sans doute s'élèveront encore, notamment au lieu de la trahison de Judas, authentiquement marqué par la tradition du IV^e siècle, et au *Rocher* dit *des Apôtres,* où Jésus trouva les siens endormis. — En attendant, c'est un très beau monument déjà que le livre du P. Meistermann. C'est de la critique historique et géographique. C'est la piété de nos pères entrevue à travers l'histoire et la topographie. Et cette critique, œuvre de piété, sera elle-même génératrice de piété.

LITURGIE

Q. — D'après les rubriques, la procession des grandes Litanies, le 25 avril, fait *un tout* avec la messe fériale dont elle doit être normalement suivie. Mais on peut se demander si la procession est liée à la messe fériale, ou bien si l'on peut dire ou chanter librement la messe de S. Marc après avoir fait la procession ?

R. — La procession des grandes Litanies n'a pas de rapport avec la fête de S. Marc, pour la raison toute simple que ce saint Evangéliste, au VI^e siècle, n'avait pas encore son jour assigné dans l'Eglise romaine pour l'honorer. Mais pourquoi alors l'avoir établie dans une saison de l'année où l'Eglise est tout entière aux joies de la résurrection du Sauveur et l'avoir fixée au 25 avril ?

Moretti, savant liturgiste du XVIII^e siècle, dans une dissertation érudite, *De festo in honorem principis Apostolorum Romæ ad diem XXV Aprilis instituto,* Romæ 1742, in-4^o, « a constaté, dit Dom Guéranger [1], que l'Eglise romaine au V^e siècle et probablement dès le IV^e, célébrait solennellement la journée du 25 avril. La population se rendait en ces jours à la Basilique de Saint-Pierre, afin d'y célébrer l'anniversaire du jour où le Prince des Apôtres, entrant dans Rome, était venu apporter à la Ville éternelle la dignité inamissible de capitale suprême de toute la chrétienté. De ce jour commencent en effet les vingt-cinq années, deux mois et quelques jours que Pierre siégea dans Rome. » Le Sacramentaire léonien contient même la messe de cette solennité qui, en raison de sa fréquente coïncidence avec l'Octave de Pâques, était tombée en désuétude. Alors S. Grégoire, le grand organisateur de la Liturgie, pour empêcher qu'un jour si auguste et consacré à commémorer l'arrivée de S. Pierre à Rome passât inaperçu et qu'on finît par oublier chez les Romains le souvenir de l'événement qui fait la principale gloire de leur cité, ordonna que, le 25 avril, l'église Saint-Pierre à Rome serait chaque année le rendez-vous de la grande Litanie, qui jusqu'à ce pontife se faisait à des dates variables.

Etablie pour implorer la miséricorde divine, pour détourner les fléaux que méritent les péchés du monde, cette procession, on le comprend, revêt un caractère tout à fait pénitentiel, et la messe qui, à la suite des Litanies, se célèbre en présence du peuple, a naturellement le même caractère, et se dit normalement sans *Gloria* ni *Credo,* même le dimanche, et avec les ornements violets.

Mais la seule récitation des Litanies sans procession suffit-elle pour obliger à dire la messe fériale du Missel placée au lundi des Rogations, et ne pourrait-on pas dire dans ce cas la messe du dimanche ou du Saint honoré en ce jour ?

La S. R. C. consultée répond : « Missa Rogationum dicenda est, si fiat processio ; si secus, dicitur Missa de festo cum commemoratione earumdem » (n. 2682, ad 35), et l'on doit se conformer à cette doctrine, même le dimanche, et jusque dans les paroisses qui n'auraient pas d'autres messes (S. R. C., 5 déc. 1868, pour Langres, n. 3189, ad 2).

Q. — Le 26 janvier 1920, la S. R. C. a déclaré qu'un prêtre qui, par suite de sa vue très faible, a obtenu un indult lui permettant de dire aux jours fériaux la messe *pro defunctis,* et aux fêtes la messe votive de la Sainte Vierge, peut, le jour de Noël, réciter trois fois la même messe votive. Oui, mais quel rite doit-il suivre ?

R. — D'après la jurisprudence romaine, quand un prêtre est dûment autorisé par indult, pour cause de la faiblesse de ses yeux, à s'écarter de la célébration normale de la messe fixée par le droit, il peut la remplacer, soit par celle de *Requiem,* soit par la messe votive de la Sainte Vierge, en se conformant aux conditions suivantes :

a) La messe de *Requiem* s'entend de la messe *dite* quotidienne ; elle se célèbre avec les trois oraisons qui lui sont assignées au Missel, et si ce prêtre dit trois messes le jour des Trépassés, il la dit chaque fois avec les mêmes oraisons, mais en ayant soin de s'en tenir pour l'application de ces messes à la Constitution Apostolique du 10 août 1915 et au décret du 28 février 1917 [1].

b) Comme messe votive de la Sainte Vierge, on

[1] *L'Année liturgique,* Temps Pascal, t. II, p. 458.

[1] Voir l'analyse de ces documents dans l'*Ami* 1919, p. 797.